

Courrier hebdomadaire

n° 2278 • 2015

**Identités, préférences et attitudes
des parlementaires
envers le fédéralisme belge
après la sixième réforme de l'État**

Jérémy Dodeigne

Min Reuchamps

Dave Sinardet

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* répond à un cahier des charges méthodologique défini par le CRISP et est élaboré en étroite association avec le rédacteur en chef. Il bénéficie des remarques et suggestions faites par l'équipe de recherche du CRISP et par des spécialistes bénévoles choisis en fonction des sujets traités.

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est également publié avec l'aide financière du Fonds de la recherche scientifique-FNRS.

Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – info@crisp.be

Banque 310-0271576-62

IBAN BE51 3100 2715 7662 – Swift BBRUBEBB

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. L'ENQUÊTE ET SES RÉPONDANTS	6
2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES DES PARLEMENTAIRES	10
2.1. Les sentiments identitaires selon les réponses à la question sur l'échelle 0-10	11
2.1.1. L'identité belge	11
2.1.2. L'identité flamande	13
2.1.3. L'identité francophone	14
2.1.4. L'identité wallonne	14
2.1.5. L'identité bruxelloise	15
2.1.6. Les différences au sein des partis	15
2.2. Les sentiments identitaires selon les réponses à la question Linz-Moreno	16
2.3. Conclusion	19
3. LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES DES PARLEMENTAIRES	20
3.1. Les contacts avec des partis de l'autre communauté	21
3.2. Les contacts avec des médias de l'autre communauté	22
3.3. Conclusion	24
4. LES PRÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES DES PARLEMENTAIRES	25
4.1. Défédéralisation accrue, <i>statu quo</i> ou refédéralisation	26
4.1.1. Résultats de l'enquête de 2014-2015	27
4.1.2. Comparaison avec l'enquête de 2011	28
4.2. Facteurs explicatifs	29
4.2.1. Ventilation par assemblée	29
4.2.2. Ventilation par communauté	30
4.2.3. Caractéristiques individuelles des parlementaires	31
4.3. Conclusion	33
5. LES POSITIONS DES PARLEMENTAIRES QUANT À UNE ÉVENTUELLE NOUVELLE RÉFORME DE L'ÉTAT	35
5.1. L'argument des identités régionales ou communautaires	35
5.2. L'argument de l'incompatibilité des objectifs	37
5.3. L'argument de l'amélioration de l'action publique	39
5.4. L'argument de la simplification de la structure institutionnelle	41
5.5. L'argument de l'accroissement de la prospérité économique	42
5.6. L'argument du gain démocratique	44
5.7. La dispersion au sein des communautés et des partis	45
5.8. Conclusion	47
CONCLUSION	49
ANNEXE	51

INTRODUCTION

Le 11 octobre 2011, après plusieurs mois de négociations, était dévoilé un accord institutionnel sur la sixième réforme de l'État, conclu entre quatre partis francophones (le PS, le MR, le CDH et Écolo) et quatre partis flamands (le CD&V, le SP.A, l'Open VLD et Groen!). Entre juillet et octobre 2011, soit avant la conclusion de cet accord, une grande enquête avait été menée auprès de l'ensemble des parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires du pays afin de connaître leur avis sur l'avenir du fédéralisme en Belgique¹. Entre novembre 2014 et février 2015, à la suite des élections multiples du 25 mai 2014 et des formations gouvernementales qui ont été opérées dans la foulée de celles-ci, une enquête similaire a également été conduite auprès de l'ensemble des parlementaires. Le présent *Courrier hebdomadaire* livre les résultats de cette seconde enquête, en les comparant à l'occasion avec ceux de l'enquête de 2011. Il est ainsi possible d'analyser l'évolution des préférences institutionnelles des parlementaires avant et après l'adoption de la sixième réforme de l'État, ainsi qu'après la formation des exécutifs issus des élections du 25 mai 2014.

Le questionnaire de l'enquête de 2014-2015 se compose de 25 questions autour de quatre grandes thématiques. Les parlementaires ont été interrogés notamment, *primo*, sur leurs multiples sentiments identitaires (régional, communautaire et national) ; *secundo*, sur leurs principales relations intercommunautaires ; *tertio*, sur leurs préférences institutionnelles et sur leur perception de l'architecture du fédéralisme en Belgique ; *quarto*, sur les raisons qui justifieraient selon eux une éventuelle prochaine réforme de l'État allant dans le sens d'un accroissement de l'autonomie des Régions et des Communautés.

Ce *Courrier hebdomadaire* se divise en cinq chapitres². Le premier chapitre présente l'enquête proprement dite et ses répondants. Sur cette base, le deuxième chapitre analyse les identités des parlementaires, le troisième chapitre explore leurs relations intercommunautaires et le quatrième chapitre se penche sur leurs préférences institutionnelles avant de tenter d'identifier les facteurs explicatifs de celles-ci. Le cinquième et dernier chapitre s'interroge sur les motivations qui, dans le chef des parlementaires sondés, pourraient justifier le transfert de davantage de compétences vers les entités fédérées.

Cette enquête permet de jeter un éclairage original sur la vision des parlementaires quant à l'avenir du fédéralisme belge.

¹ Cf. J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « L'avenir du fédéralisme en Belgique. Visions des parlementaires fédéraux et régionaux avant l'accord sur la sixième réforme de l'État », *La Revue nouvelle*, 68^e année, n° 6, 2013, p. 40-55 ; D. SINARDET, J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, « Parlementsleden over het Belgische federalisme », *Samenleving en Politiek*, volume 20, n° 6, 2013, p. 4-20.

² Les auteurs adressent leurs plus vifs remerciements à tous les parlementaires qui ont accepté de participer à l'enquête, ainsi qu'à Arno Ahmed pour son aide dans la gestion de l'enquête et à Joachim Stassart pour son travail sur les premières analyses.

1. L'ENQUÊTE ET SES RÉPONDANTS

L'enquête a été conduite par les auteurs du présent *Courrier hebdomadaire* de fin novembre 2014 à février 2015. Son lancement a délibérément coïncidé avec la période directement postérieure à la formation des gouvernements régionaux et communautaires, en juin-juillet 2014³, ainsi qu'à celle du gouvernement fédéral, le 11 octobre 2014⁴. L'objectif était d'interroger les parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires en dehors de toute période d'agitation politique majeure (telle que la formation d'un exécutif ou une crise politique), mais à une époque suffisamment proche du début des nouvelles législatures consécutives aux élections fédérales, régionales et communautaires du 25 mai 2014. Cette enquête est la deuxième version d'une étude déjà menée en 2011 auprès des membres de la Chambre des représentants, du Sénat⁵, du Parlement wallon, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, du Parlement flamand et du Parlement de la Communauté germanophone⁶.

Ces deux études constituent les premiers jalons d'une ambition plus large de récolte systématique de données d'enquête auprès des parlementaires belges sur leurs sentiments identitaires et sur leur opinion quant au processus de fédéralisation de l'État. Alors que de telles données sont disponibles concernant les électeurs depuis les années 1970⁷, les analyses de ce type sont nettement moins fréquentes relativement aux élites politiques. Elles sont pourtant essentielles pour mieux comprendre plusieurs aspects de la politique belge. Soulignons-en plus particulièrement deux. D'une part, dans le système de démocratie

³ Gouvernement de la Communauté germanophone Paasch (ProDG/SP/PFF) le 30 juin 2014, gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale Vervoort II (PS/Open VLD/FDF/SP.A/CDH/CD&V) le 20 juillet 2014, gouvernement wallon Magnette (PS/CDH) et gouvernement de la Communauté française Demotte III (PS/CDH) le 22 juillet 2014, et gouvernement flamand Bourgeois (N-VA/CD&V/Open VLD) le 25 juillet 2014.

⁴ Gouvernement fédéral Michel (N-VA/MR/CD&V/Open VLD).

⁵ Nous entendons par là, pour l'enquête de 2011, les seuls 40 sénateurs élus directement et 10 sénateurs cooptés (à l'exception donc des 21 sénateurs de Communauté et des sénateurs de droit) et, pour celle de 2014-2015, les seuls 10 sénateurs cooptés (à l'exception donc des 50 sénateurs de Région et de Communauté).

⁶ Rappelons que la composition du Parlement de la Communauté française ne résulte pas d'une élection directe. Les 94 membres de cette assemblée sont, d'une part, les 75 membres du Parlement wallon (ou, pour ceux d'entre eux qui, élus dans l'arrondissement de Verviers, ont prêté serment exclusivement ou en premier lieu en allemand, leurs suppléants) et, d'autre part, 19 des 72 membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

⁷ Pour une synthèse, cf. L. DE WINTER, « La recherche sur les identités ethno-territoriales en Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, volume 14, n° 4, 2007, p. 575-595 ; K. DESCHOUWER, D. SINARDET, « Langue, identité et comportement électoral », in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, S. WALGRAVE (dir.), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 7 juin 2009*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 61-80 ; M. REUCHAMPS, « The Future of Belgian Federalism Through the Eyes of the Citizens », *Regional & Federal Studies*, volume 23, n° 3, 2013, p. 353-368.

représentative – ou, plus exactement, dans le système consociatif belge⁸ –, où ce sont les élus qui sont délégués dans les assemblées pour représenter les citoyens, il est intéressant de comprendre dans quelle mesure les idées des parlementaires sont plus ou moins congruentes avec celles des électeurs sur les grands enjeux du fédéralisme belge. D'autre part, eu égard à la place et au poids des partis dans le système politique belge (celui-ci étant parfois même labellisé comme « participatie »⁹), étudier les attitudes et les préférences des élites sur les « grands enjeux communautaires » permet d'analyser les fractures des partis ou, au contraire, leur cohésion interne. Comme cela a été souligné dans l'étude de 2011, les parlementaires sont en général divisés, voire très divisés, au sein d'un même parti.

Les parlementaires ont été contactés par courriel (et, si nécessaire, également par voie postale et téléphonique) pour répondre à l'enquête en ligne. Le questionnaire comprenait quatre grandes dimensions de recherche, ventilées en 25 questions permettant de couvrir au total 73 sous-questions dans l'analyse finale. Le présent *Courrier hebdomadaire* couvre environ 40 % de ce questionnaire.

Le taux de participation enregistré à l'occasion de cette enquête est de 61,8 %. Concrètement, 277 personnes ont répondu sur l'ensemble des 448 parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires que compte la Belgique (les 25 membres du Parlement de la Communauté germanophone n'étant pas pris en considération dans la présente étude), à savoir les 150 membres de la Chambre des représentants, les 10 membres cooptés du Sénat, les 75 membres du Parlement wallon, les 89 membres de la Région de Bruxelles-Capitale et les 124 membres du Parlement flamand. Au moins une réponse a été récoltée pour chacune des formations politiques, tant du côté francophone (PS, MR, CDH, Écolo, FDF, PTB¹⁰ et PP) que du côté néerlandophone (N-VA, CD&V, Open VLD, SP.A, Groen, VB et UF¹¹). Il va de soi que chaque personne sondée a été invitée à ne remplir qu'un seul questionnaire, même si elle siège dans plusieurs assemblées parlementaires.

Afin d'augmenter le taux de réponse et de permettre aux parlementaires de s'exprimer le plus librement possible, le protocole de recherche garantissait la confidentialité des réponses. Par conséquent, aucune des analyses proposées ici ne fera état de réponses individuelles ; les chiffres seront donnés agrégés soit par assemblée soit par parti, et

⁸ Cf. notamment D. SINARDET, « La démocratie consociative belge : vecteur d'instabilité ? », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 136 : *La Belgique*, 2010, p. 21-35 ; K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium: Governing a Divided Society*, 2^e édition, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012 ; D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Deliberative Stress in Linguistically Divided Belgium », in J. UGARRIZA, D. CALUWAERTS (dir.), *Democratic Deliberation in Deeply Divided Societies. From Conflict to Common Ground*, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 35-52.

⁹ L. DE WINTER, P. DUMONT, « Do Belgian Parties Undermine the Democratic Chain of Delegation? », *West European Politics*, volume 29, n° 5, 2006, p. 957-976 ; L. DE WINTER, D. DELLA PORTA, K. DESCHOUWER, « Comparing Similar Countries: Belgium and Italy », *Res Publica*, volume 38, n° 2, 1996, p. 215-236.

¹⁰ Il convient d'apporter deux précisions concernant cette formation politique. D'une part, bien qu'étant un parti national (et donc bilingue), le PTB est comptabilisé parmi les partis francophones dans le cadre de la présente étude, pour la raison qu'il n'a que des élus francophones. Ce parti dispose en effet de représentants uniquement dans le groupe linguistique français de la Chambre des représentants, au Parlement wallon et dans le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. D'autre part, ce parti s'est présenté sous le nom de PTB-GO! au scrutin fédéral en Wallonie et à l'élection du Parlement wallon, et sous celui de PTB*PVDA-GO! à l'élection régionale bruxelloise.

¹¹ N'étant représentée qu'au Parlement flamand, l'Union des francophones (UF) est considérée comme parti néerlandophone dans le cadre de la présente étude.

présenteront des tendances globales. Cette volonté de stricte confidentialité des réponses explique également que, ni dans les tableaux ni dans les commentaires des quatre prochains chapitres, les résultats relatifs au PP et à l'UF ne seront fournis, puisqu'il n'a été collecté qu'une seule réponse pour chacun de ces deux partis ; il va de soi que, toutefois, il sera tenu compte de ces données dans les différents calculs de moyennes.

Par rapport aux standards internationaux d'enquêtes menées dans d'autres pays, le taux de participation de 61,8 % apparaît comme particulièrement élevé. Cela constitue par ailleurs une évolution non négligeable par rapport à l'enquête de 2011 (+ 12,0 %). Des différences sont toutefois à souligner entre les deux grandes communautés linguistiques et culturelles du pays, entre les assemblées et entre les partis (Tableaux 1 et 2)¹². Tout d'abord, les parlementaires néerlandophones ont un peu plus participé que leurs homologues francophones (respectivement 64,5 % et 58,9 %). Ensuite, du côté néerlandophone, le taux de réponse est significativement plus élevé pour le Parlement flamand que pour la Chambre des représentants (respectivement 72,6 % et 51,7 %, soit plus de 20 % de différence) ; à l'inverse, du côté francophone, les membres de la Chambre ont davantage répondu que ceux du Parlement wallon et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (respectivement 68,3 % d'une part et 56,0 % et 55,6 % d'autre part, soit un écart de près de 13 %). Enfin, des différences de participation s'observent entre les partis : du côté néerlandophone, les taux de réponse sont d'au moins deux tiers dans tous les partis, à l'exception de la N-VA (44,4 %) ; côté francophone, les taux vont de 84,2 % pour Écolo à 50,7 % pour le PS et à 50,0 % pour le PTB et le PP.

Tableau 1. Taux de réponse par assemblée (enquête 2015)

		Nombre de parlementaires	Nombre de répondants	Taux de réponse
Parlementaires francophones	Chambre des représentants	63	43	68,3 %
	Sénat	4	1	25,0 %
	Parlement wallon	75	42	56,0 %
	Parlement bruxellois	72	40	55,6 %
	<i>Total</i>	<i>214</i>	<i>126</i>	<i>58,9 %</i>
Parlementaires néerlandophones	Chambre des représentants	87	45	51,7 %
	Sénat	6	4	66,7 %
	Parlement flamand	124	90	72,6 %
	Parlement bruxellois	17	12	70,6 %
	<i>Total</i>	<i>234</i>	<i>151</i>	<i>64,5 %</i>
Total général		448	277	61,8 %

¹² Cf. aussi Annexe 1. Précisons encore que les parlementaires ayant accepté de participer à l'enquête n'ont pas nécessairement tous répondu à l'ensemble des questions ; en l'occurrence, seuls 255 répondants (à savoir 112 francophones et 143 néerlandophones) se sont exprimés pour la totalité des items, soit tout de même 92,1 % d'entre eux.

Tableau 2. Taux de réponse par système de partis (enquête 2015)

	Partis francophones		
	Nombre de parlementaires	Nombre de répondants	Taux de réponse
PS	75	38	50,7 %
MR	64	37	57,8 %
CDH	32	20	62,5 %
Écolo	19	16	84,2 %
FDF	14	10	71,4 %
PTB	8	4	50,0 %
PP	2	1	50,0 %
Total	214	126	58,9 %

	Partis néerlandophones		
	Nombre de parlementaires	Nombre de répondants	Taux de réponse
N-VA	81	36	44,4 %
CD&V	48	38	79,2 %
Open VLD	39	27	69,2 %
SP.A	35	25	71,4 %
Groen	20	17	85,0 %
VB	10	7	70,0 %
UF	1	1	100,0 %
Total	234	151	64,5 %

Malgré ces variations non négligeables, les données récoltées présentent une réelle diversité de l'ensemble des parlementaires, avec un nombre absolu de participants important (plus de 6 parlementaires sur 10 ont répondu à l'enquête). Dans le tableau 10, dont les données reposent sur un calcul par régression linéaire, il sera toutefois tenu compte des différences observées dans les taux de réponse (en particulier, la surreprésentation et la sous-représentation de certains partis), via une pondération « post-stratification » des réponses, pour tenir compte du poids réel des parlementaires par assemblée ou par parti.

2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES DES PARLEMENTAIRES

La dynamique identitaire est souvent présentée comme étant au cœur des préférences institutionnelles des parlementaires. Il était donc intéressant d'interroger ceux-ci sur leurs sentiments identitaires tant vis-à-vis de la Belgique que de leur communauté et de leur région respectives. Ces sentiments d'appartenance ont été mesurés de deux façons.

La première d'entre elles est la classique question dite Linz-Moreno, qui est régulièrement utilisée dans les études d'opinion publique portant sur les sentiments identitaires, tant en Belgique que dans d'autres États fédéraux. Appliquée au cas belge, cette question donne le choix entre cinq positions : « Je me sens uniquement francophone/Flamand », « Je me sens plus francophone/Flamand que Belge », « Je me sens aussi bien francophone/Flamand que Belge », « Je me sens plus Belge que francophone/Flamand », « Je me sens uniquement Belge ». Cependant, outre les critiques générales qui peuvent être formulées envers cette façon de sonder les identités, celle-ci présente un important inconvénient dans le cas de la Belgique, à savoir celui de ne permettre d'opposer qu'une identité communautaire (francophone ou Flamand) à l'identité nationale (Belge). Elle implique donc de renoncer à questionner les identités régionales (Wallon, Bruxellois ou Flamand). Le problème se pose tout particulièrement du côté francophone, où existe une division politique entre régionalistes et communautaristes. Du côté néerlandophone, même si le problème est moindre, du fait que Région et Communauté flamandes ont été fusionnées depuis longtemps et que le sentiment régional et le sentiment communautaire renvoient plus ou moins à la même identité, il ne se pose pas moins pour les parlementaires néerlandophones élus en région de Bruxelles-Capitale.

C'est entre autres pour cette raison que l'enquête a également mesuré les identifications des parlementaires à l'aide d'une autre question. Il s'agissait pour les personnes sondées de se prononcer sur une échelle de 0 à 10 pour chacune des cinq identités institutionnellement pertinentes en Belgique (Belge, Wallon, Bruxellois, francophone et Flamand)¹³, en réponse à la question « Pour chacune des identités ci-dessous, veuillez indiquer dans quelle mesure vous vous y identifiez en donnant un score de 0 à 10, où 0 signifie “pas du tout” et 10 signifie “beaucoup” ».

Nous présentons d'abord les résultats de cette question puis ceux de la question Linz-Moreno.

¹³ Comme indiqué précédemment, les membres du Parlement de la Communauté germanophone ne sont pas pris en considération dans la présente étude.

2.1. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES SELON LES RÉPONSES À LA QUESTION SUR L'ÉCHELLE 0-10

Le tableau 3 présente le score moyen par parti à la question des sentiments identitaires sur l'échelle de 0 à 10, ainsi que les scores minimum et maximum. Il renseigne aussi un indice de cohésion des parlementaires d'un même parti sur cette question (via l'écart-type), ce qui constitue un indicateur de la dispersion moyenne des parlementaires sur l'échelle de 0 à 10 par rapport à la moyenne du score de ce parti : plus cette mesure est grande, plus les parlementaires d'un parti donné sont répartis sur l'échelle de 0 à 10 (en d'autres mots, plus ils sont divisés sur la question) ; à l'inverse, un écart-type faible signifie que les parlementaires d'un même parti tendent à partager le même type de sentiments identitaires.

2.1.1. L'identité belge

Concernant l'identité belge, les deux partis nationalistes flamands se démarquent clairement et sans réelle surprise de tous les autres partis, francophones et néerlandophones confondus. Une différence sensible se marque en outre entre le VB, dont tous les parlementaires ont choisi la catégorie 0 pour répondre à la question relative à leur identité belge, et la N-VA, parti pour lequel tel n'a été le cas que d'un peu moins de la moitié des représentants (les répondants N-VA se dispersant entre les catégories de 0 à 5, dont un peu plus des trois quarts entre les catégories 0 à 2). Cette identification, au moins mince, d'une petite moitié des parlementaires de la N-VA avec la Belgique peut surprendre. Il est à noter, d'une part, que l'existence d'une légère identité belge parmi les parlementaires de la N-VA avait déjà été observée lors de l'enquête de 2011 et, d'autre part, que l'on ne remarque pas d'augmentation du sentiment belge parmi les répondants de ce parti entre 2011 et 2014-2015.

Alors que la totalité des parlementaires du VB et un peu plus des trois quarts de ceux de la N-VA ont opté pour les catégories 0 à 2 concernant l'identité belge, aucun autre parlementaire néerlandophone ou francophone n'a opté pour des valeurs aussi faibles. La comparaison des moyennes des différents partis offre un constat similaire : le VB et la N-VA sont respectivement à 0,0 et à 1,4, tandis que tous les autres partis sont au-dessus de 7 (à l'exception légère des FDF : 6,9).

Au sein des familles politiques, l'identité belge est systématiquement plus forte parmi les parlementaires francophones que parmi leurs homologues néerlandophones. En effet, les moyennes sont respectivement de 8,9 contre 8,4 pour le PS et le SP.A, de 9,5 contre 8,0 pour le MR et l'Open VLD, de 9,3 contre 7,4 pour le CDH et le CD&V, et de 8,9 contre 7,7 pour Écolo et Groen. Les différences vont donc de 1,9 point entre les partis de tradition sociale-chrétienne à 0,5 point entre les partis socialistes, en passant par 1,2 point pour les partis écologistes et 1,5 point pour les partis libéraux.

Tableau 3. Sentiments identitaires des parlementaires sur la base des réponses sur l'échelle 0-10 (enquête 2015)

		Belge				Wallon *				Bruxellois **				Francophone ***				Flamand ****			
		Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type
Partis francophones	PS	5	10	8,9	1,3	7	10	9,4	1,0	9	10	9,7	0,5	2	10	8,6	2,0	-	-	-	-
	MR	4	10	9,5	1,1	0	10	7,5	2,8	5	10	9,2	1,5	0	10	7,8	2,5	-	-	-	-
	CDH	7	10	9,3	1,0	7	10	8,9	1,2	8	10	9,5	1,0	5	10	8,8	1,5	-	-	-	-
	Écolo	7	10	8,9	1,1	8	10	8,7	1,2	7	10	8,9	1,1	2	10	7,5	2,3	-	-	-	-
	FDF	5	10	6,9	1,5	-	-	-	-	7	10	9,2	1,1	7	10	9,2	1,0	-	-	-	-
	PTB	7	10	8,5	1,3	s.r.	s.r.	s.r.	s.r.	5	10	7,5	3,5	6	9	7,3	1,5	-	-	-	-
	<i>Tous</i>	4	10	9,0	1,5	0	10	8,7	1,9	5	10	9,1	1,3	0	10	8,3	2,1	-	-	-	-
Partis néerlandophones	N-VA	0	5	1,4	1,7	-	-	-	-	s.r.	s.r.	s.r.	s.r.	-	-	-	-	8	10	9,9	0,4
	CD&V	4	10	7,4	1,7	-	-	-	-	6	8	7,0	1,4	-	-	-	-	6	10	8,3	1,3
	Open VLD	3	10	8,0	2,1	-	-	-	-	5	10	8,3	2,4	-	-	-	-	2	10	7,3	2,2
	SP.A	3	10	8,4	2,0	-	-	-	-	9	10	9,5	0,7	-	-	-	-	3	10	6,6	2,0
	Groen	5	10	7,7	1,6	-	-	-	-	10	10	10,0	0,0	-	-	-	-	3	10	6,8	1,9
	VB	0	0	0,0	0,0	-	-	-	-	3	3	3,0	0,0	-	-	-	-	10	10	10,0	0,0
	<i>Tous</i>	0	10	5,9	3,5	-	-	-	-	3	10	8,3	2,4	-	-	-	-	2	10	8,1	2,1

« s.r. » signifie « sans réponse ».

* Seuls les membres du Parlement wallon sont analysés pour cette colonne.

** Seuls les membres du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

*** Tous les membres du Parlement wallon et des groupes linguistiques français du Parlement fédéral et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

**** Tous les membres du Parlement flamand et des groupes linguistiques néerlandais du Parlement fédéral et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

Néanmoins, les différences entre les parlementaires des partis francophones et ceux des partis flamands non nationalistes ne sont pas extrêmes. Surtout, elles sont certainement sans comparaison avec le présupposé qui est souvent véhiculé dans le discours médiatique et politique quant à l'existence d'un fossé Nord-Sud en ce qui concerne l'attachement à la Belgique. En réalité, c'est principalement entre les parlementaires flamands qu'un fossé se révèle.

Les cinq partis dont les parlementaires disent se sentir les plus Belges sont des partis francophones. C'est parmi les parlementaires du MR et ceux du CDH que l'identification déclarée à la Belgique est la plus forte : respectivement 70 % et 65 % d'entre eux se sont positionnés à 10¹⁴, et les moyennes de ces partis sont les seules à être supérieures à 9 (respectivement 9,5 et 9,3). Les moyennes du PS, d'Écolo et du PTB se situent entre 8 et 9 (respectivement 8,9, 8,9 et 8,5), tout comme celles de l'Open VLD et du SP.A (8,0 et 8,4). Deux partis présentent une moyenne se situant entre 7 et 8, à savoir le CD&V et Groen (7,4 et 7,7). Ces deux résultats sont quelque peu surprenants : il était permis de supposer que le CD&V aurait une moyenne plus basse et Groen une moyenne plus élevée. En effet, le CD&V est généralement présenté comme étant le parti traditionnel néerlandophone ayant le profil le moins belge, et Groen comme étant le parti néerlandophone le plus en faveur d'une Belgique fédérale forte. Il conviendra donc d'explorer plus loin la relation éventuelle entre sentiment identitaire et préférences institutionnelles. Enfin, un parti présente une moyenne comprise entre 6 et 7 : les FDF.

Il est à noter que l'on constate une grande stabilité entre l'enquête de 2011 et celle de 2014-2015, avec des moyennes quasiment identiques pour tous les partis.

2.1.2. L'identité flamande

Concernant l'identité flamande, ce sont sans surprise à nouveau les deux partis nationalistes flamands qui se distinguent le plus. Ici, la différence entre le VB (dont tous les parlementaires se sont positionnés à 10) et la N-VA (dont près de 95 % des représentants ont partagé cette position) est minimale. Les parlementaires de la N-VA se distinguent donc des parlementaires du VB (un peu) moins quant à leur ralliement à l'identification flamande que quant à leur rejet de l'identification belge.

La différence entre la N-VA et le VB, d'une part, et les autres partis néerlandophones, d'autre part, est logiquement moins marquée quant à l'identité flamande que quant à l'identité belge, puisque ces derniers s'identifient également à la Flandre (en l'occurrence, de façon plus ou moins forte). Trois groupes de partis néerlandophones peuvent ainsi être distingués : le SP.A, Groen et l'Open VLD avec une identification flamande moyenne comprise entre 6,6 et 7,3 ; le CD&V avec une moyenne intermédiaire de 8,3 ; la N-VA et le VB avec des moyennes de respectivement 9,9 et 10,0.

L'Open VLD, le SP.A et Groen présentent la particularité, parmi les partis néerlandophones, d'avoir des parlementaires dont l'identification à la Belgique est en moyenne plus forte que l'identification à la Flandre. Parmi ces partis, c'est au SP.A que la différence est la plus nette (8,4 contre 6,6) et au sein de l'Open VLD qu'elle est

¹⁴ Le MR est toutefois le seul parti francophone à enregistrer un score minimum inférieur à 5.

la moins marquée (8,0 contre 7,3). Pour les autres partis, c'est la tendance inverse qui prédomine : de façon peu prononcée dans le cas du CD&V (7,4 contre 8,3), mais avec une différence – sans surprise – considérable pour la N-VA (1,4 contre 9,9) et surtout pour le VB (0,0 contre 10,0).

2.1.3. L'identité francophone

Dans le débat politique, l'idée prédomine généralement que l'identité communautaire est beaucoup plus forte du côté néerlandophone que du côté francophone. Pourtant, le tableau 3 montre que, lorsque l'on compare les parlementaires francophones à leurs homologues néerlandophones appartenant à la même famille politique, l'identité francophone des premiers est à chaque fois plus forte que l'identité flamande des seconds. Ainsi, les moyennes sont respectivement de 8,6 contre 6,6 pour le PS et le SP.A (partis entre lesquels la différence est spécialement marquée), de 7,8 contre 7,3 pour le MR et l'Open VLD, de 8,8 contre 8,3 pour le CDH et le CD&V, et de 7,5 contre 6,8 pour Écolo et Groen. En revanche, il est vrai qu'aucun parti francophone n'a une moyenne aussi élevée pour l'identité francophone que ne l'ont la N-VA et le VB pour l'identité flamande. Sans surprise, les représentants des FDF sont ceux qui se sentent les plus francophones, avec une moyenne de 9,2. Ils sont suivis d'assez près par les parlementaires du CDH et du PS (respectivement 8,8 et 8,6), et d'un peu plus loin par ceux du MR, d'Écolo et du PTB (respectivement 7,8, 7,5 et 7,3).

Les FDF sont aussi le seul parti francophone dont les parlementaires disent se sentir davantage francophones que Belges (9,2 contre 6,9). Dans tous les autres, c'est le sentiment inverse qui prédomine. C'est au PS et au CDH que la différence est la moins élevée (respectivement 8,6 contre 8,9 et 8,8 contre 9,3), et au MR, chez Écolo et au PTB qu'elle est la plus forte (respectivement 7,8 contre 9,5, 7,5 contre 8,9 et 7,3 contre 8,5).

2.1.4. L'identité wallonne

Au sein de certains partis francophones, des différences se marquent entre régionalistes wallons et communautaristes. Les sentiments identitaires wallon¹⁵ et francophone sont similaires parmi les parlementaires du CDH et parmi ceux du MR (respectivement 8,9 contre 8,8 et 7,5 contre 7,8). En revanche, l'identification wallonne est sensiblement plus marquée que l'identification francophone parmi ceux du PS (9,4 contre 8,6) et, surtout, parmi ceux d'Écolo (8,7 contre 7,5). L'identité wallonne est plus forte que l'identité francophone chez les parlementaires du CDH, du PS et d'Écolo (avec des différences respectives de seulement 0,1 pour le premier, mais de 0,8 et de 1,2 pour les deux autres), le MR faisant exception (avec une différence inverse toutefois faible : 0,3). Le parti au sein duquel l'identité wallonne est la plus fortement présente est le PS (moyenne de 9,4), suivi du CDH et d'Écolo (respectivement 8,9 et 8,7), le MR fermant la liste (7,5).

¹⁵ Pour l'identité wallonne, seuls sont considérés les répondants membres du Parlement wallon.

2.1.5. L'identité bruxelloise

Quant à elle, l'identité bruxelloise est fortement présente parmi les membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. À l'exception de celle du PTB (7,5), les moyennes de tous les partis frôlent ou dépassent les 9 points : 9,7 pour le PS, 9,5 pour le CDH, 9,2 pour le MR et pour les FDF, et 8,9 pour Écolo. Ces résultats sont à chaque fois supérieurs – ou égaux, dans le cas des FDF – à ce qui a été constaté *supra* pour les identités francophone et éventuellement wallonne. Le sentiment d'appartenance à Bruxelles est même plus fort que l'identification à la Belgique dans le cas du CDH (9,5 contre 9,2), du PS (9,7 contre 8,9) et surtout des FDF (9,2 contre 6,9) ; il lui est égal dans le cas d'Écolo (8,9) et légèrement inférieur dans celui du MR (9,2 contre 9,5)¹⁶.

Du côté des membres du groupe linguistique néerlandais du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, la faible taille de l'échantillon (à savoir 12 réponses sur 17 potentielles, cf. *supra*) incite à la prudence. Il n'empêche que les moyennes sont également élevées. Chez les partis non nationalistes, l'identité bruxelloise est même plus forte que l'identité belge et même que l'identité flamande au sein de l'Open VLD (8,3 contre 8,0 et 7,3), du SP.A (9,5 contre 8,4 et 6,6) et surtout de Groen (10,0 contre 7,7 et 6,8) ; c'est l'inverse au sein du CD&V (7,0 contre 7,4 et 8,3)¹⁷. La moyenne des députés bruxellois du VB est beaucoup plus basse (3,0) ; pour ce parti, l'identité bruxelloise semble toutefois un peu moins insupportable ou inacceptable que l'identité belge.

La comparaison entre partis frères montre une identité bruxelloise plus prononcée du côté francophone que du côté néerlandophone : 9,7 contre 9,5 dans le cas du PS et du SP.A, 9,2 contre 8,3 dans celui du MR et de l'Open VLD, et surtout 9,5 contre 7,0 dans le cas du CDH et du CD&V. Seuls se distinguent Écolo et Groen, dont les moyennes sont respectivement de 8,9 contre 10,0.

2.1.6. Les différences au sein des partis

De sensibles différences se marquent au sein de certains partis¹⁸.

¹⁶ Rappelons toutefois que seuls les membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont considérés ici pour former l'échantillon relatif à l'identité bruxelloise des représentants francophones, tandis que tous les parlementaires francophones (fédéraux, wallons et, également, bruxellois) constituent l'échantillon relatif à l'identité belge.

¹⁷ Rappelons toutefois que seuls les membres du groupe linguistique néerlandais du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont considérés ici pour former l'échantillon relatif à l'identité bruxelloise des représentants néerlandophones, tandis que tous les parlementaires néerlandophones (fédéraux, flamands et, également, bruxellois) constituent l'échantillon relatif à l'identité belge.

¹⁸ Il est à noter que l'enquête montre l'existence d'une plus grande unanimité, tant entre les partis qu'au sein des partis, concernant l'identification au niveau communal (résultats qui ne sont pas exploités dans le cadre de la présente publication). La moyenne de la plupart des partis se situe entre 8 et 9, avec une exception dans le cas des partis écologistes – dont les autres identités sont souvent plus faibles aussi (hormis l'identité belge chez Écolo) –, des FDF, du PTB et surtout du VB (seul parti dont l'identification communale se trouve en dessous de 7 alors que, à titre de comparaison, celle de la N-VA est de 8,3).

Concernant l'identité belge, l'Open VLD et le SP.A sont les deux partis qui enregistrent les plus grands écarts : en l'occurrence, les réponses données par leurs parlementaires vont de la catégorie 3 à la catégorie 10 (il est vrai que les positions 3, 4 et 5 ne concernent que de 10 à 12 % des répondants). L'écart est à peine plus faible dans le cas du MR et du CD&V : les réponses y vont de 4 à 10. Il est encore un peu moindre pour le PS, les FDF et Groen (de 5 à 10) et pour la N-VA (de 0 à 5). Si on excepte le VB – dont tous les parlementaires ont choisi la catégorie 0 (cf. *supra*) –, ce sont le CDH, Écolo et le PTB qui présentent l'écart le plus faible (en l'occurrence, de 7 à 10). Il convient toutefois de noter que les réponses sont divisées de façon assez équilibrée au sein des FDF, alors qu'il y a un grand déséquilibre au sein du PS (presque 90 % des parlementaires de ce parti ont opté pour les catégories 8, 9 ou 10) et du MR (parti dont un seul parlementaire a choisi la catégorie 4, tous les autres se positionnant entre 8 et 10).

L'identité flamande fait l'objet d'un réel consensus au sein de la N-VA (où les réponses vont toutes aux catégories 8 à 10) et surtout du VB (parti dont tous les parlementaires ont opté pour la catégorie 10). L'écart est supérieur au sein du CD&V (de 6 à 10), du SP.A et de Groen (de 3 à 10), et de l'Open VLD (de 2 à 10). L'identité francophone n'est répandue de manière nette et homogène qu'au sein des FDF et du PTB (respectivement de 7 à 10 et de 6 à 9) et, dans une moindre mesure, du CDH (de 5 à 10). Partout ailleurs, les écarts sont importants : les parlementaires du PS et d'Écolo ont opté pour des catégories allant de 2 à 10 et l'on trouve le spectre complet au MR (de 0 à 10). L'identité wallonne fait l'objet d'un certain consensus au sein d'Écolo (de 8 à 10), ainsi qu'au sein du PS et du CDH (de 7 à 10), mais tel n'est à nouveau pas le cas parmi les députés du MR (de 0 à 10 ici aussi). Le degré d'identité bruxelloise est partagé de manière assez homogène au sein d'Écolo et des FDF (de 7 à 10), du CD&V (de 6 à 8) et du CDH (de 8 à 10), et davantage encore au sein du PS et du SP.A (de 9 à 10), et surtout de Groen et du VB (partis dont tous les députés ont choisi une même catégorie, à savoir respectivement la 10 et la 3). Il l'est moins dans le cas du MR, de l'Open VLD et du PTB (de 5 à 10).

2.2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES SELON LES RÉPONSES À LA QUESTION LINZ-MORENO

L'analyse des réponses fournies par les parlementaires à la question dite Linz-Moreno (Tableau 4) révèle des tendances en partie similaires, mais plus accentuées (ce qui n'est pas illogique, puisque cette question présente un nombre de catégories plus réduit et encourage les répondants à exprimer une hiérarchie entre identités).

Tableau 4. Sentiments identitaires des parlementaires sur la base des réponses à la question Linz-Moreno (enquête 2015)

		Francophone/ Flamand uniquement	Francophone/ Flamand > Belge	Francophone/ Flamand = Belge	Francophone/ Flamand < Belge	Belge uniquement
Partis francophones	PS	0,0 %	14,7 %	58,8 %	20,6 %	5,9 %
	MR	0,0 %	2,9 %	44,1 %	38,2 %	14,7 %
	CDH	0,0 %	6,3 %	62,5 %	31,3 %	0,0 %
	Écolo	0,0 %	0,0 %	81,3 %	18,8 %	0,0 %
	FDF	0,0 %	37,5 %	62,5 %	0,0 %	0,0 %
	PTB	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %
	Tous	0,0 %	8,9 %	56,3 %	28,6 %	6,3 %
Partis néerlandophones	N-VA	78,8 %	21,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	CD&V	0,0 %	44,4 %	52,8 %	2,8 %	0,0 %
	Open VLD	0,0 %	18,5 %	44,4 %	25,9 %	11,1 %
	SP.A	0,0 %	13,0 %	21,7 %	56,5 %	8,7 %
	Groen	0,0 %	5,9 %	41,2 %	52,9 %	0,0 %
	VB	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Tous	22,9 %	22,2 %	29,9 %	20,8 %	4,2 %

La totalité des parlementaires du VB ont répondu avoir une identité uniquement flamande, de même que 78,8 % de ceux de la N-VA (les 21,2 % restants ayant répondu se sentir davantage Flamands que Belges). Ici également, une certaine différence se marque donc entre les deux partis nationalistes flamands. Par ailleurs, ces chiffres sont très similaires avec ceux obtenus lors de l'enquête de 2011 (100 % des parlementaires du VB avaient alors répondu se sentir uniquement Flamands et, parmi ceux de la N-VA, on enregistrait 73,9 % de « Je me sens uniquement Flamand » et 26,1 % de « Je me sens plus Flamand que Belge »). Aucune belgicisation croissante n'est perceptible au sein de la N-VA depuis la décision de ce parti d'être membre du gouvernement fédéral (il est vrai qu'il sera plus pertinent de tenter de percevoir une éventuelle évolution en ce sens en fin de législature).

Une différence claire se marque entre les partis nationalistes flamands et toutes les autres formations politiques, aucun parlementaire d'un autre parti – francophone ou néerlandophone – n'ayant indiqué avoir une identité uniquement communautaire (ce qui avait également été constaté en 2011). Pour autant, rares sont les parlementaires ayant déclaré avoir une identité uniquement belge : ils proviennent des rangs libéraux (à savoir respectivement 14,7 % au sein du MR et 11,1 % au sein de l'Open VLD) et socialistes (5,9 % pour le PS et 8,7 % pour le SP.A). Deux différences intéressantes sont à pointer ici par rapport à 2011. D'une part, aucun parlementaire néerlandophone n'avait indiqué à l'époque avoir une identité uniquement belge. D'autre part, plus aucun parlementaire du CDH ou d'Écolo ne figure désormais dans cette catégorie.

Même si les différences entre la situation de 2011 et celle de 2014-2015 n'en restent cependant pas moins faibles, on pourrait très prudemment considérer que, comparé à 2011 (c'est-à-dire lorsque le pays était en pleine crise institutionnelle), il est peut-être davantage possible en 2014-2015 pour certains parlementaires néerlandophones d'afficher une forme plus explicite et exclusive d'identité belge mais que, par contre, cela est moins le cas pour certains de leurs collègues francophones. Peut-être faut-il y voir aussi l'effet de la formation d'un gouvernement fédéral qui ne bénéficie du soutien que d'une minorité des membres du groupe linguistique français de la Chambre des représentants, mais, à nouveau, il est

difficile de concevoir un tel effet déjà dans les mois qui suivent directement la formation de ce gouvernement.

L'addition des catégories « Je me sens uniquement Belge » et « Je me sens plus Belge que francophone/Flamand » permet de considérer les parlementaires ayant une identité belge marquée et rejetant partiellement l'identité communautaire. Sur cette base, le classement des partis politiques en ordre décroissant (hormis la N-VA et le VB) est le suivant : PTB (100 %), SP.A (65,2 %), MR et Groen (52,9 % chacun), Open VLD (37,0 %), CDH (31,3 %), PS (26,5 %), Écolo (18,8 %), CD&V (2,8 %) et FDF (0,0 %). Ici non plus, il n'existe donc pas de fossé net entre les partis politiques selon une division linguistique relativement au sentiment d'identité belge. Eu égard au grand nombre de parlementaires N-VA et VB, la proportion de parlementaires néerlandophones ayant une identité belge forte est bien sûr inférieure à celle de leurs homologues francophones. Mais il n'empêche que l'identité belge est beaucoup plus forte au sein du SP.A, de Groen et du CD&V qu'au sein des partis appartenant à la même famille politique qu'eux, à savoir le PS, Écolo et le CDH (les écarts sont respectivement de 38,7 %, de 34,1 % et de 28,5 %). Les pourcentages de l'Open VLD et du MR sont plus proches (à savoir un écart de 15,9 % en faveur du second).

Une comparaison de ces chiffres avec ceux de 2011 montre une montée de l'identité belge, notamment au sein de l'Open VLD, du SP.A et de Groen. En 2014-2015, la proportion de parlementaires de ces trois partis qui ont choisi « Je me sens plus Belge que Flamand » est bien supérieure à ce qu'elle était en 2011. Ainsi, le total des réponses « Je me sens uniquement Belge » et « Je me sens plus Belge que Flamand » a augmenté de 47,1 à 65,2 % pour le SP.A (+ 18,1 %), de 12,0 à 37,0 % pour l'Open VLD (+ 25,0 %) et de 20,0 à 52,9 % pour Groen (+ 32,9 %). Au CD&V, le chiffre reste à un niveau très bas et diminue même : 2,8 % en 2014-2015 contre 5,3 % en 2011 (soit - 2,5 %). Parmi les partis francophones, une sensible montée de l'identité belge s'est produite au PS (de 12,5 à 26,5 %, soit + 14,0 %) et au MR (de 36,4 à 52,9 %, soit + 16,5 %), tandis qu'il s'est agi d'une légère diminution au CDH (de 37,6 à 31,3 %, soit - 6,3 %) et chez Écolo (de 26,9 à 18,8 %, soit - 8,1 %). Les FDF sont en *statu quo* (0,0 % tant en 2011 qu'en 2014-2015).

Quant à elle, l'addition des catégories « Je me sens uniquement francophone/Flamand » et « Je me sens plus francophone/Flamand que Belge » donne les chiffres suivants (hormis, à nouveau, la N-VA et le VB) : CD&V (44,4 %), FDF (37,5 %), Open VLD (18,5 %), PS (14,7 %), SP.A (13,0 %), CDH (6,3 %), Groen (5,9 %), MR (2,9 %), et Écolo et PTB (0,0 % chacun). À l'intérieur des familles politiques, le sentiment communautaire est généralement plus fort du côté néerlandophone : il en va ainsi entre Groen et Écolo (écart de 5,9 %), entre l'Open VLD et le MR (écart de 15,6 %) et, surtout, entre le CD&V et le CDH (écart de 38,1 %). En revanche, c'est la situation inverse qui prévaut entre le SP.A et le PS (avec un écart toutefois limité : 1,7 %).

La comparaison avec les résultats de 2011 révèle notamment une diminution faible parmi les parlementaires des partis écologistes et de tradition sociale-chrétienne, mais assez forte parmi ceux des partis libéraux et plus encore parmi ceux des FDF : - 3,0 % au CD&V (de 47,4 à 44,4 %), - 3,8 % chez Écolo (de 3,8 à 0,0 %), - 4,1 % chez Groen (de 10,0 à 5,9 %), - 6,2 % au CDH (de 12,5 à 6,3 %), - 9,5 % à l'Open VLD (de 28,0 à 18,5 %), - 15,3 % au MR (de 18,2 à 2,9 %) et - 37,5 % chez les FDF (de 75,0 à 37,5 %). Pour leur part, les représentants des partis socialistes présentent une augmentation, certes assez

limitée : + 6,4 % au PS (de 8,3 à 14,7 %) et + 7,1 % au SP.A (de 5,9 à 13,0 %). Au sein de ces partis, une identité belge (beaucoup) plus forte s'accompagne donc d'une identité communautaire (un peu) plus forte, au détriment de la catégorie du milieu (« Je me sens aussi bien francophone/Flamand que Belge »).

Néanmoins, il est à remarquer que les partis qui présentent les plus importants pourcentages de parlementaires affichant une identité essentiellement belge (c'est-à-dire ayant répondu soit « Je me sens uniquement Belge » soit « Je me sens plus Belge que francophone/Flamand ») ou de parlementaires affichant une identité principalement communautaire (c'est-à-dire ayant répondu soit « Je me sens uniquement francophone/Flamand » soit « Je me sens plus francophone/Flamand que Belge ») sont aussi souvent ceux dont la plus importante frange des représentants déclarent une identité autant belge que communautaire (c'est-à-dire choisissent la réponse du milieu : « Je me sens aussi bien francophone/Flamand que Belge »). Tel est le cas au MR (parti dont 44,1 % des parlementaires ont choisi la réponse du milieu), à l'Open VLD (44,4 %), au CD&V (52,8 %), au PS (58,8 %), au CDH et chez les FDF (62,5 %), et surtout chez Écolo (81,3 %). Cette tendance est absente à la N-VA, au VB et au PTB (0,0 % de réponses en faveur de la catégorie du milieu), mais aussi au SP.A et chez Groen (respectivement 21,7 % et 41,2 %, contre respectivement 56,5 % et 52,9 % pour la catégorie « Je me sens plus Belge que Flamand »).

2.3. CONCLUSION

Des données relatives aux sentiments identitaires des parlementaires (d'après leurs réponses à la question selon l'échelle 0-10 et à la question Linz-Moreno), il ressort que l'on peut distinguer, d'un côté, les partis dont les parlementaires disent avoir une identité davantage communautaire (le VB, la N-VA et, dans une moindre mesure, le CD&V et les FDF) et, de l'autre, ceux dont les représentants déclarent une identité essentiellement belge (à savoir, dans l'ordre croissant, Écolo, le PS, le CDH, l'Open VLD, le MR, Groen, le SP.A et le PTB). La comparaison de ces résultats avec ceux de l'enquête de 2011 montre, au sein du paysage politique néerlandophone, une polarisation plus forte entre, d'une part, l'Open VLD, le SP.A et Groen, dont les parlementaires sont devenus plus explicitement Belges, et, d'autre part, les deux partis nationalistes (N-VA et VB) et, dans une moindre mesure, le CD&V (dont le positionnement plus flamand reste largement inchangé).

3. LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES DES PARLEMENTAIRES

Une autre facette questionnée dans l'enquête concerne les relations avec l'autre communauté linguistique et culturelle. Cette dimension a été mesurée en prenant en considération les contacts que disent entretenir les parlementaires sondés avec les partis (Tableau 5) et les médias (Tableau 6) de l'autre communauté.

La question des contacts entre partis par-delà la frontière linguistique est particulièrement pertinente en Belgique, puisqu'il s'agit du seul État fédéral à ne pas compter, parmi les formations politiques représentées au Parlement fédéral, de parti national (le PTB constituant la seule exception). Pour cet élément, deux variables ont été observées : les contacts avec des partis de l'autre communauté, quelle que soit leur appartenance politique, et, plus spécifiquement, ceux avec l'éventuel parti frère. Le fait que, de par leur organisation sur une base linguistique, les partis s'adressent en principe uniquement aux électeurs de leur propre communauté soulève également la question de leurs contacts avec les médias de l'autre communauté. La question est particulièrement pertinente dans le cas des parlementaires fédéraux, qui peuvent connaître une certaine tension entre l'électorat auquel ils s'adressent (qui est limité à une communauté) et leur rôle parlementaire (qui concerne le pays tout entier). Parallèlement, les médias sont eux aussi organisés sur une base linguistique : ils s'adressent uniquement à l'une des deux grandes communautés, ce qui transparaît d'ailleurs dans la manière dont ils couvrent les matières politiques¹⁹.

Précisons que les résultats présentés ci-après concernent l'ensemble des parlementaires, tant fédéraux que régionaux ou communautaires. Les chiffres peuvent donc être partiellement influencés par le fait que, *a priori*, les membres des assemblées des entités fédérées (du moins, ceux qui ne sont pas également sénateurs de Région ou de Communauté) nourrissent moins régulièrement des contacts avec des parlementaires et des journalistes de l'autre communauté que leurs homologues du Parlement fédéral. Toutefois, cette précaution méthodologique se doit d'être quelque peu relativisée : au cours de leur carrière politique, une importante proportion des parlementaires, tant du côté

¹⁹ Sur le rôle des médias dans les relations communautaires, voir notamment D. SINARDET, « Is there a Belgian Public Sphere? What the Case of a Federal Multilingual Country Can Contribute to the Debate on Transnational Public Spheres. And Vice Versa », in M. SEYMOUR, A.-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 172-204 ; D. SINARDET, « How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. Belgian Political TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde », *Regional and Federal Studies*, volume 23, n° 3, 2013, p. 311-330.

francophone que du côté néerlandophone, sont amenés à siéger parfois au Parlement fédéral et parfois dans une assemblée fédérée (et parfois même aux deux niveaux en même temps).

3.1. LES CONTACTS AVEC DES PARTIS DE L'AUTRE COMMUNAUTÉ

Écolo et Groen figurent au nombre des quatre partis ayant la plus importante proportion de représentants qui déclarent avoir des contacts avec des parlementaires de l'autre communauté : respectivement 75,0 % et 82,4 %. Peut-être que cela peut être attribué à la culture politique communautairement plus ouverte des deux partis écologistes, qui se concrétise notamment par un fonctionnement en groupe commun dans certaines assemblées (cf. *infra*). Les deux autres partis du haut de ce classement sont les FDF avec 87,5 % et le PTB avec 75,0 %. Ensuite, dans l'ordre décroissant, viennent le MR (73,5 %), l'Open VLD (70,4 %), le CDH (68,8 %), la N-VA (63,6 %), le SP.A (62,5 %), le PS (61,8 %), le CD&V (54,1 %) et, se démarquant nettement en toute fin de peloton, le VB (14,3 %). Hormis dans le cas des partis de tradition sociale-chrétienne, on constate donc une proximité de réponses au sein des familles politiques sur ce thème.

Concernant la question des contacts avec l'éventuel parti frère, tant les parlementaires d'Écolo que ceux de Groen répondent sans surprise unanimement qu'ils entretiennent de tels liens. Pour nombre d'entre eux, il s'agit même là d'une évidence, puisque les deux partis écologistes forment un seul groupe parlementaire à la Chambre des représentants et au Sénat. Au sein des partis libéraux et socialistes, quelque trois quarts ou plus des parlementaires rapportent avoir des contacts avec leurs collègues de la même famille politique qu'eux : 73,5 % au PS, 74,1 % à l'Open VLD, 82,4 % au MR et 87,5 % au SP.A. Signalons à ce propos que, durant l'année parlementaire 2014-2015, le MR et l'Open VLD ont réfléchi à la constitution éventuelle d'un groupe commun à la Chambre (ce qui n'a – à ce jour du moins – pas abouti) et que, depuis la rentrée 2015, le PS et le SP.A sont devenus plus proches, notamment par le biais de journées parlementaires communes aux deux partis. Plus étonnants sont les résultats relatifs au CDH et au CD&V : alors que 81,3 % des parlementaires du premier parti disent entretenir des contacts avec leurs homologues du parti frère, tel n'est le cas que de 51,4 % de ceux du second. Certes, il est possible que les représentants du CDH entretiennent des contacts avec un nombre limité de leurs collègues du CD&V, d'autant que ces derniers sont aussi plus nombreux. Mais l'hypothèse d'un lien avec les sentiments identitaires peut aussi être émise : les parlementaires ayant une identification plus belge rapporteraient davantage de liens avec leurs collègues de l'autre communauté. Cette hypothèse ne s'appuie toutefois que sur ce qui peut être constaté au niveau des partis, puisque l'on ignore s'il s'agit effectivement ou non des mêmes parlementaires visés par ces contacts.

Tableau 5. Contacts des parlementaires avec des partis de l'autre communauté (enquête 2015)

		Avec des partis de l'autre communauté		Avec le parti frère		
		Oui	Non	Oui	Non	N.A.
Partis francophones	PS	61,8 %	38,2 %	73,5 %	20,6 %	5,9 %
	MR	73,5 %	26,5 %	82,4 %	8,8 %	8,8 %
	CDH	68,8 %	31,3 %	81,3 %	6,3 %	12,5 %
	Écolo	75,0 %	25,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	FDF	87,5 %	12,5 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
	PTB	75,0 %	25,0 %	50,0 %	0,0 %	50,0 %
	<i>Tous</i>	<i>70,5 %</i>	<i>29,5 %</i>	<i>75,0 %</i>	<i>9,8 %</i>	<i>15,2 %</i>
Partis néerlandophones	N-VA	63,6 %	36,4 %	0,0 %	9,1 %	90,9 %
	CD&V	54,1 %	45,9 %	51,4 %	40,5 %	8,1 %
	Open VLD	70,4 %	29,6 %	74,1 %	25,9 %	0,0 %
	SP.A	62,5 %	37,5 %	87,5 %	8,3 %	4,2 %
	Groen	82,4 %	17,6 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	VB	14,3 %	85,7 %	0,0 %	14,3 %	85,7 %
	<i>Tous</i>	<i>62,3 %</i>	<i>37,7 %</i>	<i>52,7 %</i>	<i>19,2 %</i>	<i>28,0 %</i>

« n.a. » signifie « non applicable » et constituait une modalité de réponse explicite de la question.

3.2. LES CONTACTS AVEC DES MÉDIAS DE L'AUTRE COMMUNAUTÉ

L'analyse du critère de la présence des parlementaires dans les médias, à savoir les interviews qu'ils ont accordées à la presse, qu'il s'agisse des médias de l'autre communauté (Tableau 6) ou de ceux de leur propre communauté (Tableau 7), montre qu'il n'y a pas de grande différence de part et d'autre de la frontière linguistique. Plus de la moitié des parlementaires n'ont jamais été contactés par un média de l'autre communauté pour une interview (en particulier ceux du CDH, du PS, du CD&V et de la N-VA), tandis que presque tous ont déjà été contactés par au moins un média de leur propre communauté. Il est vrai que, dans le premier cas de figure, les médias susceptibles de demander une interview sont *a priori* les quelques organes de presse « nationaux » (*Le Soir, La Libre Belgique, L'Écho, De Standaard, De Morgen, De Tijd*, la RTBF, la VRT, etc.) alors que, dans le second, interviennent aussi les multiples médias régionaux et locaux.

Les partis dont plus de la moitié des parlementaires a accordé au moins une interview à un média de l'autre communauté sont le PTB (100 %), les FDF (62,5 %), l'Open VLD (59,2 %), Groen (59,0 %), le SP.A (58,3 %) et Écolo (50,1 %). Dans le cas de certains de ces partis, il s'agit peut-être d'un effet du nombre assez limité de parlementaires dont ils disposent (pour rappel, le PTB compte au total 8 parlementaires, les FDF 14, Écolo 19 et Groen 20, cf. Annexe 1). En outre, dans le cas des FDF (et, dans une moindre mesure, du PTB), la plupart d'entre eux sont actifs au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, dont les débats sont suivis par les médias néerlandophones. Dans le cas du PTB, intervient peut-être aussi le fait qu'il s'agit d'un parti national mais qui ne dispose que d'élus francophones : ceux-ci sont dès lors aussi sollicités par les médias néerlandophones. Enfin, dans le cas de l'Open VLD, de Groen et du SP.A, il est permis d'y voir un lien éventuel avec l'identité plus belge des parlementaires de ces partis (cf. *supra*). Viennent

plus loin, dans l'ordre décroissant, les autres partis dont des parlementaires ont accordé au moins une interview à un média de l'autre communauté : le MR (47,1 %), la N-VA (38,3 %) et le CD&V (35,1 %) – partis qui sont pourtant les trois principales composantes du gouvernement fédéral Michel (mais il est vrai que l'on considère ici les parlementaires, et non les ministres) –, puis le PS (25,8 %) – parti qui occupe pourtant la place de première formation politique en région de Bruxelles-Capitale – et le CDH (22,3 %). Pour leur part, les parlementaires du VB ont répondu qu'ils n'avaient été contactés par aucun des médias francophones ; le cordon sanitaire pratiqué par ces médias explique peut-être cette situation.

Il est à souligner que seule une très faible proportion de parlementaires indiquent avoir refusé toute interview aux médias de l'autre communauté (4,2 % des représentants du SP.A et 2,9 % de ceux du PS). Cela va à l'encontre des plaintes qu'émettent régulièrement les médias francophones, selon lesquels les responsables politiques néerlandophones ne seraient pas toujours prêts à répondre à leurs invitations. Il est vrai que cette récrimination se rapporte essentiellement aux ministres, mais elle n'en concerne pas moins aussi les parlementaires. Il se pourrait donc qu'il y ait un aspect de désirabilité sociale dans les réponses.

Tableau 6. Interviews accordées par les parlementaires aux médias de l'autre communauté (enquête 2015)

		Nombre d'interviews accordées					N'a pas été contacté	A refusé
		1	2-3	4-5	6 et plus	Total		
Partis francophones	PS	11,4 %	2,9 %	2,9 %	8,6 %	25,8 %	71,4 %	2,9 %
	MR	14,7 %	14,7 %	5,9 %	11,8 %	47,1 %	52,9 %	0,0 %
	CDH	5,6 %	11,1 %	0,0 %	5,6 %	22,3 %	77,8 %	0,0 %
	Écolo	12,5 %	18,8 %	12,5 %	6,3 %	50,1 %	50,0 %	0,0 %
	FDf	12,5 %	25,0 %	12,5 %	12,5 %	62,5 %	37,5 %	0,0 %
	PTB	25,0 %	25,0 %	0,0 %	50,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	Tous	12,2 %	12,2 %	5,3 %	10,4 %	40,0 %	59,1 %	0,9 %
Partis néerlandophones	N-VA	11,8 %	17,7 %	5,9 %	2,9 %	38,3 %	61,8 %	0,0 %
	CD&V	8,1 %	13,5 %	8,1 %	5,4 %	35,1 %	64,9 %	0,0 %
	Open VLD	14,8 %	22,2 %	3,7 %	18,5 %	59,2 %	40,7 %	0,0 %
	SP.A	8,3 %	25,0 %	8,3 %	16,7 %	58,3 %	37,5 %	4,2 %
	Groen	17,7 %	11,8 %	11,8 %	17,7 %	59,0 %	41,2 %	0,0 %
	VB	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %
	Tous	10,9 %	17,0 %	6,8 %	10,9 %	45,6 %	53,7 %	0,7 %

Tableau 7. Interviews accordées par les parlementaires aux médias de leur propre communauté (enquête 2015)

		Nombre d'interviews accordées					N'a pas été contacté	A refusé
		1	2-3	4-5	6 et plus	Total		
Partis francophones	PS	2,9 %	17,1 %	14,3 %	60,0 %	94,3 %	5,7 %	0,0 %
	MR	0,0 %	8,8 %	20,6 %	61,8 %	91,2 %	8,8 %	0,0 %
	CDH	0,0 %	16,7 %	16,7 %	61,1 %	94,5 %	5,6 %	0,0 %
	Écolo	0,0 %	12,5 %	18,8 %	68,8 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	FDf	12,5 %	25,0 %	12,5 %	50,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	PTB	0,0 %	25,0 %	25,0 %	50,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	<i>Tous</i>	<i>1,7 %</i>	<i>14,8 %</i>	<i>17,4 %</i>	<i>60,9 %</i>	<i>94,8 %</i>	<i>5,2 %</i>	<i>0,0 %</i>
Partis néerlandophones	N-VA	11,8 %	23,5 %	8,8 %	47,1 %	91,2 %	8,8 %	0,0 %
	CD&V	0,0 %	10,8 %	24,3 %	64,9 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	Open VLD	7,4 %	11,1 %	18,5 %	59,3 %	96,3 %	3,7 %	0,0 %
	SP.A	0,0 %	16,7 %	20,8 %	62,5 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	Groen	0,0 %	17,7 %	17,7 %	64,7 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	VB	0,0 %	28,6 %	28,6 %	42,9 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	<i>Tous</i>	<i>4,1 %</i>	<i>17,0 %</i>	<i>18,4 %</i>	<i>57,8 %</i>	<i>97,3 %</i>	<i>2,7 %</i>	<i>0,0 %</i>

3.3. CONCLUSION

Des résultats qui concernent les relations intercommunautaires des parlementaires, il ressort que, d'une part, il existe des liens réels au sein des familles politiques (même s'ils sont plus ou moins forts selon la famille considérée) et, d'autre part, que les contacts avec les médias de l'autre communauté sont loin d'être négligeables, même s'ils sont bien moins nombreux que ceux avec les médias de la communauté d'origine.

4. LES PRÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES DES PARLEMENTAIRES

Dans ce chapitre, sont analysées les préférences des parlementaires relatives aux dimensions institutionnelles du fédéralisme belge, et plus particulièrement leur position concernant la sixième réforme de l'État, adoptée en 2012-2014²⁰. À cet égard, le contexte politique belge et institutionnel de 2014-2015 est fort différent de celui qui prévalait lors de l'enquête de 2011. En effet, celle-ci avait été menée entre juillet et octobre 2011, soit avant que ne soit intervenu l'accord institutionnel sur la sixième réforme de l'État. En revanche, la deuxième enquête a été menée entre novembre 2014 et février 2015, soit après qu'ont été adoptées les révisions constitutionnelles et légales organisant essentiellement, d'une part, les nouveaux transferts de compétences opérés vers les Régions et Communautés et, d'autre part, l'autonomie fiscale accrue de ces entités fédérées. La comparaison des données de 2011 et de celles de 2014-2015 est donc particulièrement éclairante pour comprendre l'évolution des préférences affichées par les parlementaires avant et après la sixième réforme de l'État. À cet égard, rappelons que la deuxième enquête a pris place après la formation d'un gouvernement fédéral qui a prévu de « mettre au frigo » les velléités de nouvelle réforme institutionnelle durant toute la législature, et ce bien que la principale composante de cet exécutif soit la N-VA (qui n'a pas voté en faveur de la sixième réforme de l'État sous la législature précédente).

²⁰ Au sujet de la sixième réforme de l'État, cf. notamment P. BLAISE, J. FANIEL, C. SÄGESSER, *Introduction à la Belgique fédérale. La Belgique après la sixième réforme de l'État*, Bruxelles, CRISP, 2014. Cf. aussi P. POPELIER, D. SINARDET, J. VELAERS, B. CANTILLON, *België, quo vadis? Waarheen na de zesde staatsvorming?*, Anvers/Cambridge, Intersentia, 2012 ; P. PALSTERMAN, « Les aspects sociaux de l'accord de réformes institutionnelles du 11 octobre 2011 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2127-2129, 2012 ; J.-P. NASSAUX, « Les aspects bruxellois de l'accord de réformes institutionnelles du 11 octobre 2011 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2129-2130, 2012 ; S. GOVAERT, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo (juin 2010-décembre 2011) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2144-2145, 2012 ; B. BAYENET, G. PAGANO, « Le financement des entités fédérées dans l'accord de réformes institutionnelles du 11 octobre 2011 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2180-2181, 2013 ; C. SÄGESSER, C. ISTASSE, « Le Sénat et ses réformes successives », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2219-2220, 2014 ; B. BLERO, « La scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde », « Les réformes liées à la scission de BHV : la pacification communautaire, la communauté métropolitaine et le refinancement de Bruxelles » et « La réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, à paraître, 2015.

4.1. DÉFÉDÉRALISATION ACCRUE, *STATU QUO* OU REFÉDÉRALISATION

Dans les États unitaires décentralisés et dans les États fédéraux²¹, l'adoption de réformes constitutionnelles ou légales renforçant les compétences des entités régionales ou fédérées suffit rarement à apaiser les demandes d'autonomie de celles-ci. Les politologues parlent à ce propos de « paradoxe du fédéralisme »²² : alors qu'elle est mise en œuvre pour apaiser les tendances centrifuges (et éviter le démantèlement d'un pays), la solution fédérale tend souvent à renforcer et amplifier ces tendances (menaçant l'unité et le maintien de l'État central). Les travaux de Liesbet Hooge, Gary Marks et Arjan H. Schakel soulignent très bien qu'il s'agit là d'un phénomène global depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qu'ils observent dans 42 démocraties à travers le monde²³. Ainsi, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni ou au Canada, une réforme constitutionnelle en appelle souvent une autre, puis une encore, etc. Loin de faire exception à ce constat, la Belgique en constitue même un cas « extrême » (au sens heuristique du terme)²⁴ : depuis la fixation de la frontière linguistique en 1962-1963 et la première réforme de l'État en 1970, les demandes d'autonomie centrifuges y ont été constantes et croissantes.

Qu'en est-il en 2014-2015, après l'adoption de la sixième réforme de l'État ? Les parlementaires régionaux et fédéraux continuent-ils de défendre une régionalisation et une communautarisation accrues ? Ou, au contraire, considèrent-ils que la sixième réforme de l'État constitue un « pas trop loin » et qu'il conviendrait dès lors de retransférer certaines compétences au niveau de pouvoir fédéral ? Ou encore, position médiane, prônent-ils le *statu quo* en matière institutionnelle ?

Pour répondre à cette interrogation, la question suivante a été posée aux parlementaires, tant en 2011 qu'en 2014-2015 : « On a beaucoup discuté du juste équilibre entre les compétences des niveaux fédéral et régional. Certains estiment que les Régions et Communautés devraient avoir plus de compétences, tandis que d'autres affirment que c'est l'État fédéral qui devrait voir ses compétences renforcées. Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 ? » La valeur 0 signifie que le parlementaire estime que toutes les compétences devraient être dévolues aux entités fédérées ; la valeur 10 signifie qu'il considère que toutes les compétences devraient être attribuées à l'Autorité fédérale ; et la valeur 5 signifie qu'il est favorable au *statu quo* institutionnel.

Le tableau 8 présente les résultats de l'enquête 2014-2015, en les comparant avec ceux récoltés en 2011. Trois éléments sont présentés pour chaque parti : son score moyen, l'indice de cohésion de ses parlementaires (écart-type)²⁵ et le scénario dominant en son

²¹ Sur ces notions, cf. É. ARCO, V. DE COOREBYTER, C. ISTASSE, *Fédéralisme et confédéralisme*, Bruxelles, CRISP, Dossier n° 79, 2012, p. 13-22.

²² J. ERK, L. ANDERSON, « The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions? », *Regional and Federal Studies*, volume 19, n° 2, 2009, p. 191-202.

²³ L. HOOGHE, G. MARKS, A. H. SCHAKEL, *The Rise of Regional Authority. A Comparative Study of 42 Countries*, Londres, Routledge, 2010.

²⁴ J. E. GERRING, « What Is a Case Study and What Is It Good For? », *The American Political Science Review*, volume 98, n° 2, 2004, p. 341-354.

²⁵ Pour rappel, l'écart-type est un indicateur de la dispersion moyenne des parlementaires d'un parti donné, sur une échelle de 0 à 10, par rapport au score moyen de ce parti.

sein quant à l'avenir du fédéralisme belge (une moyenne comprise entre 0 et 4,9 désignant un scénario de plus ou moins forte « défédéralisation », une moyenne de 5,0 un scénario de *statu quo*, et une moyenne comprise entre 5,1 et 10 un scénario de plus ou moins forte « refédéralisation »).

Tableau 8. Préférences institutionnelles des parlementaires (enquêtes 2011 et 2014-2015)

		Enquête de 2011			Enquête de 2014-2015			Différence : score moyen
		Score moyen	Écart- type	Scénario dominant	Score moyen	Écart- type	Scénario dominant	
Partis francophones	PS	4,8	1,9	Défédéralisation	5,2	1,4	Refédéralisation	+ 0,4
	MR	3,9	1,4	Défédéralisation	5,7	1,9	Refédéralisation	+ 1,8
	CDH	4,3	1,4	Défédéralisation	5,5	1,3	Refédéralisation	+ 1,2
	Écolo	4,2	1,4	Défédéralisation	5,3	1,4	Refédéralisation	+ 1,1
	FDF	4,6	1,8	Défédéralisation	5,0	2,3	<i>Statu quo</i>	+ 0,4
	PTB	–	–	–	8,5	1,0	Refédéralisation	–
	Tous	4,3	1,6	Défédéralisation	5,5	1,7	Refédéralisation	+ 1,2
Partis néerlandophones	N-VA	0,4	0,8	Défédéralisation	0,6	0,9	Défédéralisation	+ 0,2
	CD&V	3,0	1,0	Défédéralisation	4,5	1,2	Défédéralisation	+ 1,5
	Open VLD	3,9	2,3	Défédéralisation	5,2	1,7	Refédéralisation	+ 1,3
	SP.A	4,4	1,5	Défédéralisation	5,8	1,6	Refédéralisation	+ 1,4
	Groen	4,9	1,5	Défédéralisation	5,8	1,7	Refédéralisation	+ 0,9
	VB	0,0	0,0	Défédéralisation	0,4	1,1	Défédéralisation	+ 0,4
	LDD	4,0	4,2	Défédéralisation	–	–	–	–
	Indépendants*	0,0	0,0	Défédéralisation	–	–	–	–
	Tous	2,7	2,3	Défédéralisation	3,9	2,5	Défédéralisation	+ 1,2

Remarques :

- Deux partis étaient présents dans l'enquête de 2011, mais ne le sont plus en 2014-2015 : côté francophone, le Mouvement libéral démocrate (MLD)²⁶ – parti qui ne disposait que d'un seul parlementaire et pour lequel, par souci de confidentialité des réponses, aucune donnée n'est donc fournie ici – et, côté néerlandophone, Libertair, Direct, Democratisch (LDD, anciennement Lijst Dedecker).
- Un signe positif dans la dernière colonne signifie une évolution vers un scénario de refédéralisation des compétences (ou, à tout le moins, de moindre défédéralisation) ; il ne marque pas une accentuation de la tendance relevée en 2011.

* : Élus sur des listes VB.

4.1.1. Résultats de l'enquête de 2014-2015

Trois partis présentent un score moyen se situant à l'une des extrémités de l'échelle des préférences institutionnelles (c'est-à-dire proche de 0 ou de 10). D'une part, le PTB, avec le score le plus élevé observé (8,5), privilégie un scénario fort de refédéralisation. D'autre part, à l'autre extrémité, la N-VA et le VB ont un score moyen de respectivement 0,6 et 0,4, c'est-à-dire que leurs parlementaires se prononcent en faveur d'un scénario qui verrait presque toutes les compétences être retirées à l'Autorité fédérale pour être transférées aux Régions et Communautés. Nulle surprise à cela : les parlementaires de ces deux formations reflètent l'objectif fondamental inscrit dans les statuts de leurs partis, à savoir une Flandre indépendante. Par ailleurs, ces trois mêmes partis sont aussi ceux qui présentent les écarts-types les plus faibles (à savoir respectivement 0,9 pour la N-VA, 1,0 pour le PTB et 1,1 pour

²⁶ Au sujet de ce parti, cf. J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207, 2014, p. 49-51.

le VB) : ils sont donc ceux dont les parlementaires présentent la plus forte cohésion interne sur cette question.

Les scores moyens de tous les autres partis sont très semblables. À une exception près, ils sont tous compris entre 5,0 (c'est-à-dire le *statu quo*) et 5,8 : 5,0 pour les FDF, 5,2 pour le PS et l'Open VLD, 5,3 pour Écolo, 5,5 pour le CDH, 5,7 pour le MR, et 5,8 pour le SP.A et Groen. Au sein des partis socialistes, libéraux et écologistes et du CDH, la refédéralisation est donc le scénario légèrement dominant. L'absence de différence notable entre partis de part et d'autre de la frontière linguistique est à souligner : certains partis néerlandophones sont même plus favorables à une refédéralisation que certains partis francophones (par exemple, le SP.A et Groen par rapport au PS et à Écolo²⁷). L'exception notoire aux scores moyens de 5,0 ou plus réside dans le chef du CD&V (4,5). Dans le contexte post-sixième réforme de l'État, il s'agit du seul parti flamand non nationaliste dont les parlementaires privilégient un scénario de régionalisation et de communautarisation (légèrement) plus poussées. Les écarts-types sont substantiels pour l'ensemble de ces neuf formations politiques, ce qui démontre donc une certaine hétérogénéité interne sur cette question.

4.1.2. Comparaison avec l'enquête de 2011

De la comparaison des résultats de 2014-2015 avec ceux de 2011 (qui consiste donc en une comparaison des préférences des parlementaires interrogés avant et après l'adoption de la sixième réforme de l'État), deux éléments principaux ressortent. D'une part, le scénario de défédéralisation faisait en moyenne l'unanimité en 2011, alors qu'il n'est plus celui que de trois partis en 2014-2015 (la N-VA, le VB et, dans une moindre mesure, le CD&V, cf. *supra*). D'autre part, pour tous les partis sans exception, le score moyen a évolué en faveur du scénario de refédéralisation ou, à tout le moins, de moindre défédéralisation. Cette progression est faible dans quatre partis (+ 0,2 pour la N-VA, et + 0,4 pour le PS, les FDF et le VB) mais plus marquée dans les autres : + 0,9 pour Groen, + 1,1 pour Écolo, + 1,2 pour le CDH, + 1,3 pour l'Open VLD, + 1,4 pour le SP.A, + 1,5 pour le CD&V et + 1,8 pour le MR. Il est à noter par ailleurs que plus aucun parti n'a de score moyen à 0,0 en 2014-2015 (ce qui était le cas du VB en 2011).

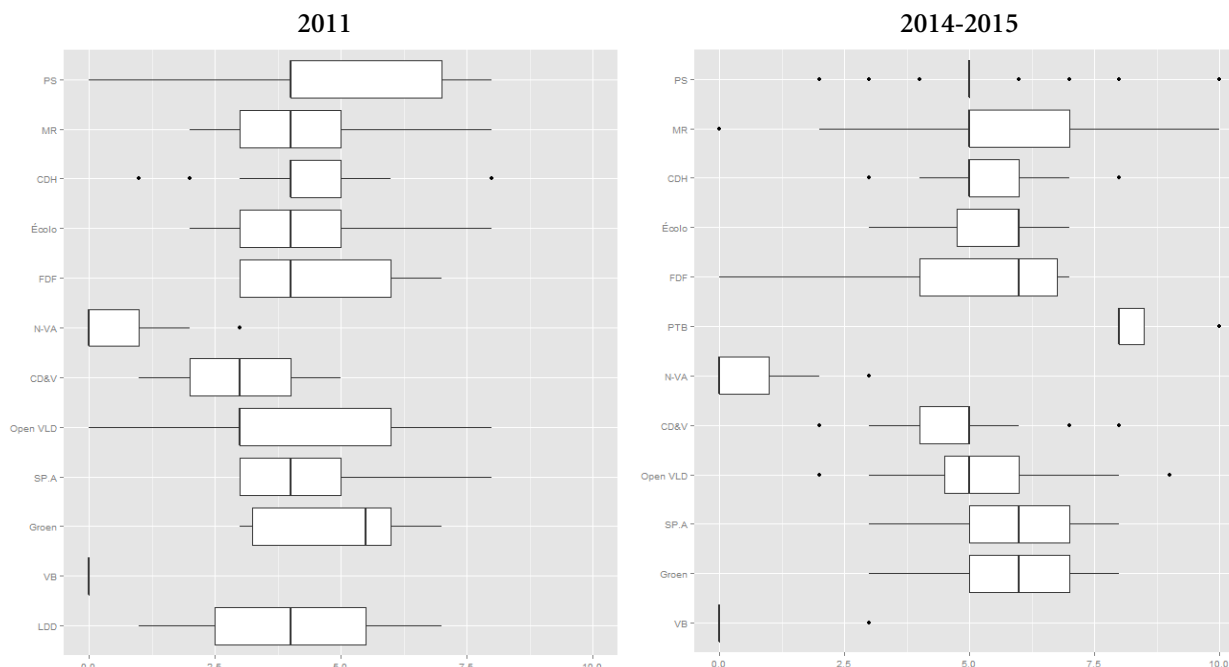
La représentation graphique de ces données statistiques sous la forme de « boîtes à moustaches » (Figure 1)²⁸ permet de mieux saisir encore combien l'évolution intervenue entre les deux enquêtes est marquante et systématique. En 2011, la plupart des parlementaires (la surface blanche des boîtes à moustaches) avaient donné une réponse comprise entre 0 et 4,9, correspondant donc au scénario de défédéralisation. En 2014-2015, tel n'est plus le cas que de la N-VA, du CD&V et du VB. En d'autres termes, la sixième

²⁷ Sur ce point, ces résultats concordent avec ceux observés *supra* quant à l'identification avec la Belgique.

²⁸ Les boîtes à moustaches sont à comprendre de la manière suivante : la « boîte blanche » représente 50 % des réponses des parlementaires du parti considéré, le trait noir vertical au sein de cette boîte blanche indique la médiane, les espaces formés à gauche et à droite de la médiane représentent les valeurs de 25 % des répondants, et les extrémités des traits noirs horizontaux correspondent aux valeurs minimales et maximales (à savoir les réponses respectivement les plus basses et les plus élevées sélectionnées sur l'échelle de 0 à 10). Enfin, les points représentent des valeurs extrêmes des répondants, c'est-à-dire des positions très éloignées des autres répondants du parti. Plus la boîte à moustaches est étendue, plus les réponses des parlementaires sont dispersées sur l'échelle de 0 à 10 (et donc plus la cohésion au sein du parti est faible).

réforme de l'État semble avoir satisfait la majorité des parlementaires (sauf ceux des trois partis néerlandophones précités) ; en moyenne, ils considèrent même que la sixième réforme de l'État a été trop poussée, puisqu'ils défendent – certes légèrement – un scénario de refédéralisation.

Figure 1. Préférences institutionnelles des parlementaires (enquêtes 2011 et 2014-2015)



4.2. FACTEURS EXPLICATIFS

Pour tenter de saisir les facteurs explicatifs des préférences institutionnelles affichées par les parlementaires sondés, nous ventilons les résultats par assemblée et par communauté, puis nous intégrons ces variables dans un modèle explicatif en les complétant par des variables individuelles.

4.2.1. Ventilation par assemblée

Entre les quatre parlements considérés – Parlement fédéral (Chambre des représentants et Sénat), Parlement wallon, Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et Parlement flamand –, une différence statistiquement significative se marque dans les réponses des parlementaires (Tableau 9). C'est au Parlement flamand que l'on relève la position la plus favorable à une défédéralisation (score moyen de 3,4). La position qui caractérise les membres du Parlement fédéral est celle du *statu quo* (5,0), tandis que les parlementaires sont légèrement en faveur du scénario de refédéralisation au Parlement wallon et au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (respectivement 5,2 et 5,5). Comme en

attestent les écarts-types, il existe de fortes dissensions au sein du Parlement fédéral (2,5) et du Parlement flamand (2,4). Elles ne sont pas non plus absentes au Parlement wallon et au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (1,6 dans les deux cas).

Si l'on exclut les parlementaires de la N-VA et du VB – bien plus favorables que ceux des autres partis à de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées (cf. *supra*) –, les scores moyens augmentent substantiellement au Parlement fédéral et au Parlement flamand (respectivement + 0,7 et + 1,4). Les membres restants du Parlement fédéral apparaissent alors légèrement plus en faveur du scénario de refédéralisation que ceux du Parlement wallon et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (respectivement 5,7 contre toujours 5,2 et 5,5). En revanche, le score moyen au Parlement flamand reste quelque peu en dessous de la valeur 5 (à savoir 4,8) ; les membres de cette assemblée continuent donc de se distinguer de ceux des trois autres par leur faveur pour le scénario de défédéralisation. Par ailleurs, l'exclusion des parlementaires de la N-VA et du VB des calculs mène à une diminution des écarts-types enregistrés au Parlement fédéral (1,8, soit – 0,7) et au Parlement flamand (1,4, soit – 1,0) ; leurs valeurs sont désormais comparables à celles des écarts-types enregistrés dans les deux autres assemblées considérées ici.

Tableau 9. Préférences institutionnelles des parlementaires par assemblée (enquête 2015)

	Tous les parlementaires				Tous les parlementaires sauf N-VA et VB			
	N	Score moyen	Écart- type	Scénario dominant	N	Score moyen	Écart- type	Scénario dominant
Parlement fédéral	93	5,0	2,5	<i>Statu quo</i>	81	5,7	1,8	Refédéralisation
Parlement wallon	41	5,2	1,6	Refédéralisation	41	5,2	1,6	Refédéralisation
Parlement bruxellois	52	5,5	1,6	Refédéralisation	51	5,5	1,5	Refédéralisation
Parlement flamand	89	3,4	2,4	Défédéralisation	59	4,8	1,4	Défédéralisation
<i>Tests statistiques</i>	$F = 14.33, df = 3; p = 0.000$				$F = 3.6, df = 3; p = 0.015$			

« N » : Nombre de répondants.

4.2.2. Ventilation par communauté

Entre les deux grandes communautés linguistiques et culturelles du pays, il existe également une différence statistiquement significative dans les réponses des parlementaires (Tableau 10). En moyenne, les parlementaires francophones se prononcent légèrement plus en faveur du scénario de refédéralisation (score moyen de 5,5), alors que les parlementaires néerlandophones sont plus favorables au scénario de défédéralisation (3,9). Par ailleurs, l'écart-type est sensiblement plus élevé du côté des parlementaires néerlandophones que de leurs homologues francophones (2,5 contre 1,7).

Lorsque les parlementaires de la N-VA et du VB sont exclus du calcul, les résultats présentés de part et d'autre de la frontière linguistique sont bien plus similaires : 5,2 du côté néerlandophone contre toujours 5,5 du côté francophone pour le score moyen, et 1,6 contre toujours 1,7 pour l'écart-type.

Tableau 10. Préférences institutionnelles des parlementaires par communauté (enquête 2015)

	Tous les parlementaires				Tous les parlementaires sauf N-VA et VB			
	N	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant	N	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant
Parlementaires francophones	125	5,5	1,7	Refédéralisation	125	5,5	1,7	Refédéralisation
Parlementaires néerlandophones	150	3,9	2,5	Défédéralisation	107	5,2	1,6	Refédéralisation
<i>Tests statistiques</i>	$F = 61,9, df = 1 ; p = 0.000$				$F = 3,0, df = 1 ; p = 0.085$			

« N » : Nombre de répondants.

4.2.3. Caractéristiques individuelles des parlementaires

L'analyse des facteurs explicatifs implique également de tenir compte des caractéristiques individuelles des parlementaires. Pour ce faire, nous utilisons un modèle multivarié (plusieurs variables sont prises en compte), avec comme variable dépendante les scores des parlementaires sur l'échelle allant de 0 à 10 (c'est-à-dire les préférences institutionnelles que nous cherchons à expliquer). Vu la nature de cette échelle, nous réalisons une régression linéaire comme modèle statistique. Au niveau agrégé, nous incluons les variables « parlements » et « parlementaires nationalistes » puisque, comme nous venons de l'établir, des différences substantielles existent pour ces deux variables. À l'inverse, les scores des partis étant très semblables entre eux (exception faite de la N-VA et du VB, cf. *supra*)²⁹ et ceux-ci étant assez divisés en leur sein, nous n'ajoutons pas de variable « parti politique » en tant que telle, car elle tendrait à diminuer la qualité finale de notre modèle d'analyse³⁰.

Pour les variables individuelles des parlementaires, nous utilisons deux grandes mesures : la variable identitaire et la trajectoire politique. Lors de l'enquête de 2011, elles se sont en effet avérées centrales pour expliquer les préférences institutionnelles exprimées par les parlementaires³¹. La variable identitaire est considérée comme l'un des facteurs centraux pour expliquer les demandes d'accroissement de l'autonomie régionale. Pour ce facteur, nous utilisons la question Linz-Moreno (cf. *supra*), opérationnalisée en trois catégories : une catégorie d'identité plus régionale que belge (« Je me sens uniquement Wallon/Bruxellois/Flamand » et « Je me sens plus Wallon/Bruxellois/Flamand que Belge »), une catégorie d'identité mixte (« Je me sens aussi bien Wallon/Bruxellois/Flamand que Belge ») et une catégorie d'identité plus belge que régionale (« Je me sens plus Belge que Wallon/Bruxellois/Flamand » et « Je me sens uniquement Belge »). Quant à elle, la trajectoire politique des parlementaires est intégrée à l'analyse via leur expérience fédérale et régionale ou communautaire. Celle-ci est opérationnalisée suivant le nombre de mandats obtenus

²⁹ Contrairement aux répondants de la N-VA et du VB (valeur proche de 0,0 et écart-type proche de 0,0 également), ceux du PTB (dont les valeurs sont très marquées également, mais en un sens inverse) sont trop peu nombreux pour influencer les résultats.

³⁰ Puisqu'il faudrait alors inclure une catégorie pour chacun des 14 partis en présence.

³¹ J. DODEIGNE, P. GRAMME, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « Beyond Linguistic and Party Homogeneity. Determinants of Belgian MPs' Preferences on Federalism and State Reform », *Party Politics: The International Journal for the Study of Political Parties and Political Organizations*, septembre 2014, <http://ppq.sagepub.com>.

au Parlement ou au gouvernement fédéral, ou dans un des parlements ou gouvernements régionaux et communautaires.

Les résultats de la régression linéaire sont présentés dans le tableau 11. Leur lecture est la suivante. Les valeurs des coefficients indiquent l'effet des variables sur l'échelle de 0 à 10, tandis que le signe de ces coefficients (positif ou négatif) montre la direction de l'effet. Un coefficient négatif indique une tendance à avoir des préférences plus proches de la valeur 0 (soit le scénario de défédéralisation), tandis qu'un coefficient positif indique une tendance à avoir des préférences plus proches de la valeur 10 (soit le scénario de refédéralisation).

Tableau 11. Régression linéaire des préférences institutionnelles des parlementaires (enquête de 2015)

	Coefficients	Erreur standard	Pr(> t)
Constante	5,79	0,31	***
<i>Réf. Identité = Identité mixte</i>			
Plus régional que belge	- 1,10	0,28	***
Plus belge que régionale	0,81	0,21	***
Expérience fédérale	- 0,03	0,05	
Expérience régionale/communautaire	- 0,15	0,08	*
<i>Réf. Parlements = Parlement bruxellois</i>			
Parlement fédéral	- 0,25	0,33	
Parlement wallon	- 0,41	0,30	
Parlement flamand	- 0,45	0,27	*
Parlementaires nationalistes (N-VA et VB)	- 3,52	0,31	***

*** $p \leq 0.001$ et * $p \leq 0.10$.

Écart-type résiduel : 1.321 avec 245 degrés de liberté (DL).

F = 77.08 sur 8 et 245 DL, p-value : < 0.000.

Coefficient de détermination (R^2) : 0.72 ; R^2 ajusté : 0.71.

Nombre de répondants : 254.

Il ressort du tableau 11 que, toutes autres choses restant égales par ailleurs (c'est-à-dire un profil « moyen » de parlementaire sur les autres variables), les variables identitaires jouent un rôle important. En moyenne, par rapport à leurs homologues d'identité mixte, les parlementaires d'identité plus régionale que belge ont un score plus faible de 1,10 point (avec une précision de 0,28 point) alors que, à l'inverse, ceux d'identité plus belge que régionale ont un score plus élevé de 0,81 point (avec une précision de 0,21 point). En d'autres termes, en moyenne, les parlementaires qui se sentent plus Belges que Wallons/Bruxellois/Flamands ont tendance à se positionner vers le scénario de refédéralisation, tandis que ceux qui se sentent plus Wallons/Bruxellois/Flamands que Belges ont des préférences tendant plutôt vers le scénario de défédéralisation.

L'effet de la trajectoire politique des répondants est à souligner. À cet égard, la seule variable statistiquement significative est celle de l'expérience régionale ou communautaire. Comme il s'agit du nombre de mandats régionaux ou communautaires, elle doit s'interpréter comme suit : toutes autres choses restant égales par ailleurs, chaque mandat régional ou communautaire supplémentaire fait déplacer les préférences du répondant de 0,15 vers le scénario de défédéralisation. Comme il existe cinq types de mandats

régionaux ou communautaires (Wallonie, Région de Bruxelles-Capitale, Communauté française, Flandre, Communauté germanophone), il existe donc un effet non négligeable pour les répondants avec une forte expérience régionale ou communautaire.

L'assemblée dans laquelle siègent les parlementaires a également un impact sur leurs préférences en matière institutionnelle. À cet égard, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un effet « positionnel », par lequel les parlementaires ont tendance à défendre le niveau de pouvoir dans lequel ils siègent, comme cela a été observé dans le cas des parlementaires nationaux et régionaux en Espagne³². Toutefois, cette hypothèse n'a pas encore été systématiquement testée en Belgique.

En moyenne, par rapport à leurs homologues siégeant au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les membres du Parlement fédéral ont un score légèrement plus faible de 0,25 point (avec une précision de 0,33 point). La différence est un peu plus marquée concernant les membres du Parlement wallon (score plus faible de 0,41 point, avec une précision de 0,30 point) et surtout du Parlement flamand (score plus faible de 0,45 point, avec une précision de 0,27 point). L'analyse multivariée confirme donc que, en moyenne, les membres du Parlement flamand ont des positions plus favorables à une défédéralisation que les autres parlementaires ; toutefois, l'effet est relativement limité dans ce cas et la précision est assez faible.

Enfin, le tableau 11 montre l'effet – très net – du fait d'être un parlementaire de la N-VA ou du VB. En moyenne, par rapport à l'ensemble des membres du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les parlementaires de ces deux partis nationalistes flamands ont un score sensiblement plus faible de 3,52 points (avec une marge d'erreur de 0,31 point). Cela montre que les parlementaires de la N-VA et du VB ont des tendances significativement plus favorables à une défédéralisation que leurs homologues des autres partis. Cela n'est guère surprenant, eu égard à leurs préférences radicales en matière institutionnelle (cf. *supra*).

4.3. CONCLUSION

Le principal constat qui ressort de l'enquête 2014-2015 quant aux préférences institutionnelles des parlementaires est le « tournant refédéraliste » observé chez les parlementaires depuis la sixième réforme de l'État. Lors de l'enquête de 2011, la plupart des répondants se disaient favorables à une régionalisation et à une communautarisation accrues du pays. Quatre ans plus tard, à l'exception notable de ceux de la N-VA, du VB et, dans une moindre mesure, du CD&V, les répondants semblent au contraire penser dans leur majorité que la dernière réforme de l'État en date constitue en quelque sorte un « pas trop loin » et qu'il conviendra peut-être à l'avenir de réattribuer certaines compétences à l'Autorité fédérale au détriment des entités fédérées.

³² S. LEÓN, « Territorial Cleavage or Institutional Break-Up? Party Integration and Ideological Cohesiveness Among Spanish Elites », *Party Politics: The International Journal for the Study of Political Parties and Political Organizations*, juin 2015, <http://ppq.sagepub.com>.

Un autre constat majeur est que, contrairement aux idées reçues (et en faisant bien entendu abstraction des deux partis nationalistes flamands que sont la N-VA et le VB), ce ne sont pas les parlementaires francophones qui s'avèrent les plus favorables au scénario de refédéralisation (ce qui avait déjà été observé en 2011). Ainsi, les répondants du SP.A et de Groen sont dans l'ensemble davantage « pro-refédéralisation » que ceux de n'importe quel parti francophone, tandis que les répondants de l'Open VLD présentent des préférences similaires à ces derniers. Il convient cependant de noter que, de tous les partis ainsi considérés, le CD&V est celui dont les répondants apparaissent comme les plus favorables au scénario de défédéralisation.

Enfin, des divisions relativement importantes sont à pointer au sein de chaque parti (à l'exception importante de la N-VA, du VB et du PTB, dont les parlementaires ont des préférences institutionnelles très homogènes). À cet égard, les analyses statistiques menées dans ce chapitre ont pu montrer que les profils des parlementaires (à savoir leur identité belge et régionale, leur expérience politique et l'assemblée dans laquelle ils siègent) influencent significativement leurs préférences institutionnelles.

5. LES POSITIONS DES PARLEMENTAIRES QUANT À UNE ÉVENTUELLE NOUVELLE RÉFORME DE L'ÉTAT

Le chapitre précédent a montré dans quelle mesure les parlementaires se disent ou non favorables à une autonomie accrue des entités fédérées. Il s'agit maintenant de tenter de percevoir quels sont les arguments qui, selon eux, justifieraient une éventuelle prochaine réforme de l'État allant en ce sens.

À ce propos, les parlementaires ont été invités à se prononcer sur une série de propositions en réponse à la question générale : « Dans quelle mesure soutenez-vous les arguments suivants justifiant une augmentation des compétences pour la Wallonie et Bruxelles », pour les francophones, et « Dans quelle mesure soutenez-vous les arguments suivants justifiant une augmentation des compétences pour la Flandre », pour les néerlandophones. Les réponses possibles étaient présentées sous la forme d'une échelle allant de 0 à 10 (0 signifiant « pas du tout d'accord », 10 signifiant « tout à fait d'accord » et 5 marquant une position neutre). Au total, les propositions soumises aux parlementaires sont au nombre de 18, réparties entre 6 catégories.

5.1. L'ARGUMENT DES IDENTITÉS RÉGIONALES OU COMMUNAUTAIRES

Trois propositions se référant à un argument de différences identitaires régionales ou communautaires ont été soumises aux parlementaires :

- 1a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles/la Flandre devraient avoir le droit de se gouverner elles-mêmes ».
- 1b. « Parce que cela renforcerait un sentiment national wallon/bruxellois/francophone/flamand ».
- 1c. « Parce que les Wallons/les Bruxellois/les francophones/les Flamands ont une identité propre et doivent donc pouvoir mettre en œuvre leurs propres politiques ».

L'item 1c implique l'existence de nations différentes et, conformément aux principes nationalistes, le fait qu'il faudrait dès lors faire correspondre les frontières de l'État à celles de la nation. Cette idée se retrouve aussi dans l'item 1a, qui repose sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (autodétermination) : si la Wallonie/la Région de Bruxelles-Capitale/la Communauté française/la Flandre est une nation, alors elle doit avoir le droit

de choisir souverainement son destin, en ce compris les compétences qui lui sont attribuées. Dans le cas de l’item 1b, l’argument est renversé : l’autonomie accrue des entités fédérées est alors perçue comme constituant un outil pour pallier un manque de sentiment régionaliste ou communautaire.

Tableau 12. Argument des identités régionales ou communautaires : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2015)

		1a. Droit à l'autodétermination	1b. Renforcement de l'identité régionale/ communautaire	1c. Existence d'une identité propre
Partis francophones	PS	5,3	4,1	5,4
	MR	4,2	3,9	4,5
	CDH	5,1	5,1	5,3
	Écolo	4,4	2,9	5,1
	FDF	6,4	5,5	5,1
	PTB	0,0	0,5	0,0
	<i>Moyennes</i>	4,7	3,9	4,8
Partis néerlandophones	N-VA	9,9	9,2	9,2
	CD&V	3,8	2,2	4,4
	Open VLD	4,0	1,8	3,1
	SP.A	1,9	1,3	2,0
	Groen	2,5	1,5	1,9
	VB	10,0	10,0	9,9
	<i>Moyennes</i>	5,0	3,8	4,8
Moyennes générales		4,9	3,9	4,8

Pour les items 1a et 1c, les moyennes générales sont très proches de 5 (respectivement 4,9 et 4,8), ce qui indique que, dans l’ensemble, les parlementaires ne sont ni en accord ni en désaccord avec les arguments nationalistes ou identitaires. Quant à elle, la moyenne générale de l’item 1b est significativement inférieure (3,9) ; dans l’ensemble, les parlementaires ne considèrent donc guère qu’il faut transférer davantage de compétences aux entités fédérées pour renforcer les identités régionales et communautaires.

Les trois moyennes des partis francophones (4,7 pour l’item 1a, 3,9 pour l’item 1b et 4,8 pour l’item 1c) sont fort proches de celles des partis néerlandophones (respectivement 5,0, 3,8 et 4,8). Néanmoins, lorsque l’on écarte du calcul les partis présentant des scores aux valeurs extrêmes ou proches de celles-ci (à savoir, côté francophone, le PTB et, côté néerlandophone, en sens inverse, la N-VA et le VB), les moyennes sont alors respectivement de 5,1, 4,3 et 5,1 pour les partis francophones et de 3,2, 1,8 et 3,1 pour les partis néerlandophones.

Au sein des familles politiques, les partis francophones ont un score (sensiblement) supérieur sur chacune des propositions : respectivement de 3,4, 2,8 et 3,4 pour les partis socialistes, de 0,2, 2,1 et 1,4 pour les partis libéraux, de 1,3, 2,9 et 0,9 pour les partis de tradition sociale-chrétienne, et de 1,9, 1,4 et 3,2 pour les partis écologistes. Ces résultats vont à l’encontre des idées relativement répandues dans les médias selon lesquelles, d’une part, il y a un consensus en Flandre sur le droit à l’autodétermination des Flamands et, d’autre part, les parlementaires néerlandophones raisonnent selon une logique davantage identitaire et nationaliste que leurs collègues francophones (ou, inversement, que ces

derniers se tiennent loin de tout raisonnement identitaire ou nationaliste). Même le CD&V, dont le discours régionaliste se rapproche parfois de celui des partis nationalistes flamands (cf. *supra*), obtient des scores en dessous de 5 (à savoir 3,8, 2,2 et 4,4), ce qui le place donc plutôt en désaccord par rapport aux trois propositions.

Outre le PTB, les deux partis qui rejettent le plus ces thèses sont, dans la ligne de leur positionnement sur les identités et la distribution des compétences (cf. *supra*), deux partis habituellement classés à la gauche de l'échiquier politique flamand : le SP.A et Groen (dont les scores sont respectivement de 1,9, 1,3 et 2,0 pour l'un et de 2,5, 1,5 et 1,9 pour l'autre). Par contre, alors que, sur le plan identitaire, ils se situent également clairement dans la catégorie pro-belge (cf. *supra*), les parlementaires de l'Open VLD ont des scores moins tranchés (4,0, 1,8 et 3,1).

Les trois propositions sont largement approuvées par les représentants de la N-VA (9,9, 9,2 et 9,2) et par ceux du VB (10,0, 10,0 et 9,9). D'un côté, ces résultats ne sont guère surprenants, puisque les items reprennent des idées centrales du discours identitaire et nationaliste classique. D'un autre, ils peuvent surprendre dans le cas de la N-VA, dans le sens où ce type d'arguments n'a plus été au centre du discours du parti ces dernières années, ayant été largement remplacé par des arguments plus fonctionnels comme ceux qui suivent.

A priori, on pouvait s'attendre à ce que l'argument de l'autonomie accrue des entités fédérées comme outil pour pallier un manque de sentiment régionaliste trouve un écho en Wallonie, où le sentiment régional est réputé moindre qu'en Flandre. Pourtant, il s'avère que les parlementaires francophones se montrent en moyenne légèrement en désaccord avec l'argument du renforcement du sentiment régional ou communautaire (3,9). Relevons par ailleurs que les représentants des FDF apportent un soutien assez marqué à une défédéralisation accrue au nom du droit à l'autodétermination des peuples (6,4).

5.2. L'ARGUMENT DE L'INCOMPATIBILITÉ DES OBJECTIFS

Trois propositions se référant à un argument d'incompatibilité entre les objectifs des différentes entités fédérées du pays ont été soumises aux parlementaires :

- 2a. « Parce que cela débloquerait la situation politique en menant à une pacification communautaire ».
- 2b. « Parce que la Flandre vote plus à droite et la Wallonie plus à gauche, et qu'il est donc difficile de parvenir à un accord au niveau fédéral ».
- 2c. « Parce que les francophones et les Flamands ont des opinions différentes sur presque tout ».

Dans le débat sur un éventuel nouvel accroissement de l'autonomie des entités fédérées, certains estiment que les différences d'opinions entre les deux grandes communautés sont à ce point importantes qu'il est impossible à celles-ci de trouver un terrain d'entente sur nombre de sujets (item 2c), notamment parce que les tendances idéologiques en Wallonie et en Flandre sont trop éloignées, le Sud votant plus à gauche et le Nord plus

à droite (item 2b) ; cette situation serait à l'origine de certains des blocages politiques que connaît la Belgique (item 2a). La solution à ce problème serait alors d'opérer de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées pour laisser chaque partie se débrouiller de son côté.

Tableau 13. Argument de l'incompatibilité des objectifs : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2015)

		2a. Déblocage de la situation politique	2b. Clivage gauche-droite	2c. Opinions trop différentes
Partis francophones	PS	4,4	4,7	4,3
	MR	4,1	3,4	4,2
	CDH	3,8	3,5	4,4
	Écolo	4,2	3,8	2,6
	FDF	3,8	5,5	4,5
	PTB	0,0	0,0	0,0
	<i>Moyennes</i>	<i>4,0</i>	<i>3,9</i>	<i>3,9</i>
Partis néerlandophones	N-VA	9,2	8,6	8,0
	CD&V	4,2	3,3	3,3
	Open VLD	3,7	3,4	2,6
	SP.A	2,5	1,5	2,1
	Groen	2,7	1,3	1,4
	VB	9,9	8,1	9,6
	<i>Moyennes</i>	<i>5,0</i>	<i>4,2</i>	<i>4,1</i>
Moyennes générales		4,6	4,1	4,0

De manière générale, les parlementaires désapprouvent légèrement ces trois propositions : ils sont même un peu plus en désaccord avec les items 2b (4,1) et 2c (4,0) qu'avec l'item 2a (4,6).

Chaque parti obtient des scores très similaires sur les trois items. Pour six des partis, la différence entre le score inférieur et le score supérieur ne dépasse pas 1,0 (à savoir 0,0 pour le PTB, 0,4 pour le PS, 0,8 pour le MR, 0,9 pour le CDH et le CD&V, et 1,0 pour le SP.A) ; pour les six autres, il est compris entre 1,1 et 1,8 (à savoir 1,1 pour l'Open VLD, 1,2 pour la N-VA, 1,4 pour Groen, 1,6 pour Écolo, 1,7 pour les FDF et 1,8 pour le VB).

Les différences de point de vue sont minimales de part et d'autre de la frontière linguistique en ce qui concerne les items 2b et 2c (respectivement 3,9 et 3,9 du côté des parlementaires francophones, et 4,2 et 4,1 du côté des représentants néerlandophones). Pour l'item 1a, la différence est plus marquée : en moyenne, les parlementaires néerlandophones adoptent une position neutre à l'égard de l'argument du déblocage de la situation politique (5,0), tandis que leurs homologues francophones sont un peu plus sceptiques (4,0). Il est à noter que les trois moyennes sont plus proches les unes des autres du côté francophone (4,0, 3,9 et 3,9) qu'elles ne le sont du côté néerlandophone (5,0, 4,2 et 4,1).

Au sein des familles politiques, les scores sont presque systématiquement plus élevés du côté francophone (à deux exceptions près) : respectivement de 1,9, 3,2 et 2,2 chez les partis socialistes, de 0,4, 0,0 et 1,6 chez les partis libéraux (pour l'item 2b, le score de l'Open VLD est donc égal à celui du MR), de - 0,4, 0,2 et 1,1 pour les partis de tradition sociale-

chrétienne (pour l'item 2a, le score du CD&V est donc supérieur à celui du CDH), et de 1,5, 2,5 et 1,2 pour les partis écologiques.

Il est intéressant d'observer quels sont les partis qui obtiennent les scores les plus faibles de leur communauté respective (exclusion faite du PTB, dont tous les scores sont de 0,0). Côté néerlandophone, ce sont systématiquement le SP.A (2,5, 1,5 et 2,1) et Groen (2,7, 1,3 et 1,4). Côté francophone, la donnée est plus variable : pour l'item 2a, il s'agit du CDH et des FDF (3,8), pour l'item 2b du MR (3,4) et pour l'item 2c d'Écolo (2,6). Concernant l'item 2c, on relève aussi une désapprobation assez marquée au sein de l'Open VLD (2,7).

Une particularité des scores de la N-VA et du VB est à relever. Pour la plupart des items du questionnaire, ils sont de 9,0 ou plus. Or ici, la N-VA présente des scores de 8,6 pour l'item 2b et de 8,0 pour l'item 2c, et le VB un score de 8,1 pour l'item 2b³³. Dans le cas de la N-VA, le constat est surprenant car les items 2b et 2c correspondent à deux arguments qui ont figuré au cœur du discours du parti ces dernières années : d'une part, la domination du PS en Communauté française comme symbole des francophones votant à gauche et, d'autre part, l'existence de « deux démocraties » différentes dans le pays (l'une francophone et l'autre flamande). Certes, les items 2b et 2c obtiennent des scores bien plus élevés parmi les parlementaires de la N-VA que parmi ceux des autres partis (VB excepté, bien entendu) : les autres scores les plus proches sont ceux des FDF, mais ils ne sont que de 5,5 pour l'item 2b et de 4,5 pour l'item 2c. Il n'empêche que les scores que la N-VA obtient pour ces deux items sont inférieurs à ceux qu'elle présente pour les items 1a, 1b et 1c, qui correspondent pourtant à des arguments ayant largement disparu du discours public du parti (cf. *supra*). Pour le reste, la N-VA présente un score de 9,2 pour l'item 2a, et le VB des scores de 9,9 pour l'item 2a et de 9,6 pour l'item 2c.

5.3. L'ARGUMENT DE L'AMÉLIORATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Trois propositions se référant à un argument d'amélioration de l'action publique dans les différentes entités fédérées du pays ont été soumises aux parlementaires :

- 3a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles/la Flandre ont des problèmes différents de la Flandre/de la Wallonie et Bruxelles et doivent pouvoir les résoudre elles-mêmes ».
- 3b. « Parce que la Wallonie et Bruxelles/la Flandre pourraient mener de meilleures politiques ».
- 3c. « Parce que cela serait plus efficace ».

Dans le prolongement des réclamations visant à accroître l'autonomie des entités fédérées en raison de trop grandes différences d'opinion entre les deux principales communautés du pays, certains affirment que le niveau fédéral est un échelon de pouvoir inadapté pour de nombreux domaines de l'action politique et que, dès lors, il faudrait accorder aux Régions le pouvoir de régler ces matières. D'une part, car ces entités rencontrent des problèmes différents (item 3a) et, d'autre part, car cela leur permettrait de poursuivre de meilleures politiques (item 3b), ce qui serait un gage de plus d'efficacité (item 3c).

³³ Les autres exceptions sont les items 5c, 6b et 6c pour la N-VA, et l'item 5b pour le VB (cf. *infra*).

Cette idée rejoint en quelque sorte le principe de subsidiarité, selon lequel les politiques doivent être menées au niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, mais aussi le plus adéquat.

Tableau 14. Argument de l'amélioration de l'action publique : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2015)

		3a. Problèmes différents	3b. Meilleures politiques	3c. Gain d'efficacité
Partis francophones	PS	5,3	5,3	5,4
	MR	5,1	4,3	4,9
	CDH	4,8	5,1	5,4
	Écolo	5,4	5,8	4,8
	FDF	5,3	5,9	6,3
	PTB	0,3	0,0	1,3
	<i>Moyennes</i>	5,0	4,9	5,1
Partis néerlandophones	N-VA	9,4	9,1	9,8
	CD&V	5,4	4,6	5,8
	Open VLD	5,0	3,0	5,6
	SP.A	3,6	2,0	3,6
	Groen	3,1	2,7	3,4
	VB	9,9	9,6	10,0
	<i>Moyennes</i>	5,8	4,9	6,2
Moyennes générales		5,5	4,9	5,7

Les trois moyennes des partis francophones tournent autour de 5 (à savoir 5,0, 4,9 et 5,1), ce qui tend à montrer qu'il n'y a pas, de manière générale, une position arrêtée par rapport à ces propositions dans le sud du pays. Du côté néerlandophone, la moyenne est également de 4,9 pour l'item 3b, mais elle est légèrement supérieure pour les deux autres : 5,8 pour l'item 3a et 6,2 pour l'item 3c.

Hormis le PTB (scores aux extrémités inférieures), d'une part, et la N-VA et le VB (scores aux extrémités supérieures), d'autre part, presque toutes les formations politiques présentent des moyennes comprises entre 4 et 6, et ce pour les trois items. Seuls font exception les FDF pour le seul item 3c (6,3) et l'Open VLD pour le seul item 3b (3,0) et, surtout, le SP.A et Groen pour les trois items (respectivement 3,6, 2,0 et 3,6 pour l'un, et 3,1, 2,7 et 3,4 pour l'autre). Les parlementaires néerlandophones apparaissent donc plus divisés que leurs homologues francophones sur ces questions de réformes institutionnelles.

Au sein des familles politiques, les scores sont systématiquement plus élevés du côté francophone dans le cas des partis socialistes (respectivement de 1,7, 3,3 et 1,8) et des partis écologistes (respectivement de 2,3, 3,1 et 1,4). La situation est moins tranchée dans le cas des partis libéraux (le MR ne présente un score supérieur à celui de l'Open VLD que pour les items 3a et 3b) et des partis de tradition sociale-chrétienne (le score du CDH n'est supérieur à celui du CD&V que pour l'item 3b).

Pour le reste, les résultats de cette section ressemblent à ceux déjà examinés. La N-VA et le VB obtiennent des scores très élevés pour tous les items, ce qui implique qu'ils sont entièrement d'accord avec les arguments correspondants. Par ailleurs, si l'on excepte le PTB, le SP.A et Groen sont les seuls partis qui, pour l'ensemble des items, présentent des scores inférieurs à 4 (et même inférieurs à 3 dans le cas de l'item 3b).

5.4. L'ARGUMENT DE LA SIMPLIFICATION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Deux propositions se référant à un argument de simplification de la structure institutionnelle du pays ont été soumises aux parlementaires :

4a. « Parce que la répartition des compétences serait plus homogène ».

4b. « Parce que cela conduirait à une structure de l'État moins complexe ».

Une autre raison de penser que l'État serait plus efficace après un nouveau transfert de compétences aux entités fédérées est la grande complexité que présente actuellement la structure institutionnelle du pays. Ainsi, un discours parfois entendu dans les débats politiques consiste à dire que les compétences sont trop morcelées entre les différents niveaux de pouvoir, qu'elles devraient être plus homogènes (item 4a) et que la Belgique n'a pas encore trouvé son point d'équilibre au niveau de la répartition des compétences. Par conséquent, de nouvelles réformes de l'État simplifieraient l'architecture étatique (item 4b).

Tableau 15. Argument de la simplification de la structure institutionnelle : réponses des parlementaires aux deux propositions (enquête 2015)

		4a. Homogénéisation des compétences	4b. Moindre complexité de l'État
Partis francophones	PS	5,9	4,9
	MR	5,0	4,7
	CDH	6,7	4,7
	Écolo	6,6	5,5
	FDF	6,9	6,1
	PTB	0,3	0,8
	<i>Moyennes</i>	5,7	4,8
Partis néerlandophones	N-VA	9,7	9,8
	CD&V	6,8	5,7
	Open VLD	6,3	5,2
	SP.A	4,4	3,9
	Groen	3,8	3,7
	VB	9,9	9,9
	<i>Moyennes</i>	6,7	6,2
Moyennes générales		6,3	5,6

Les moyennes générales sont de 6,3 pour l'item 4a et de 5,6 pour l'item 4b. Cela indique que, dans l'ensemble, les parlementaires sont assez favorables à une autonomie plus poussée des entités fédérées pour simplifier le fonctionnement du système institutionnel belge. Cette position est plus appuyée du côté néerlandophone (moyennes de 6,7 et 6,2) que du côté francophone (moyennes de 5,7 et 4,8). Les parlementaires néerlandophones sont donc légèrement plus favorables aux deux propositions que leurs homologues francophones ; pour leur part, ceux-ci adoptent une posture plus proche de la position neutre.

Presque tous les partis obtiennent systématiquement un score supérieur pour l'item 4a que pour l'item 4b. Les quelques exceptions sont, d'une part, la N-VA et le PTB (situation inverse, avec une différence particulièrement minime dans le cas de la N-VA) et, d'autre part, le VB (scores égaux).

Une fois de plus, la N-VA et le VB obtiennent les scores les plus élevés (à savoir respectivement 9,7 et 9,8 pour l'une, et deux fois 9,9 pour l'autre), et le PTB les scores les plus bas (0,3 et 0,8). Parmi les autres partis, ceux qui désapprouvent le plus les deux propositions sont Groen (3,8 et 3,7), le SP.A (4,4 et 3,9) et le MR (5,0 et 4,7). Les autres scores les plus bas sont enregistrés auprès du CDH et du PS pour l'item 4b (respectivement 4,7 et 4,9).

Le consensus est assez large entre les principaux partis francophones. Pour l'item 4a, l'écart maximal est assez faible : 1,9, en l'occurrence entre le MR qui est le parti qui désapprouve le plus cette proposition (5,0) et les FDF qui la soutiennent le plus (6,9). Pour l'item 4b, l'écart est encore moindre : 1,4, en l'occurrence entre le MR et le CDH (tous deux 4,7), d'une part, et à nouveau les FDF (6,1), d'autre part. En revanche, les principales formations politiques néerlandophones sont beaucoup plus divisées sur ces deux propositions. Les écarts sont de 6,1 pour l'item 4a et de 6,2 pour l'item 4b : dans un cas comme dans l'autre, entre Groen (3,8 et 3,7) et le VB (deux fois 9,9).

Au sein des familles politiques, les scores sont ici aussi systématiquement plus élevés du côté francophone dans le cas des partis socialistes (respectivement de 1,5 et 1,0) et des partis écologistes (respectivement de 2,8 et 1,8). C'est l'inverse pour les partis libéraux (respectivement de 1,3 et de 0,5) et pour ceux de tradition sociale-chrétienne (de 0,1 et 1,0).

5.5. L'ARGUMENT DE L'ACCROISSEMENT DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

Trois propositions se référant à un argument d'accroissement de la prospérité économique ont été soumises aux parlementaires :

- 5a. « Parce que cela conduirait à plus de prospérité pour la Wallonie et Bruxelles/ pour la Flandre ».
- 5b. « Parce que cela conduirait à une plus grande prospérité pour l'ensemble du pays ».
- 5c. « Parce que cela ferait baisser les transferts financiers du Nord vers le Sud ».

Des arguments économiques sont parfois mobilisés pour appuyer l'idée d'un accroissement de l'autonomie des entités fédérées. L'un d'entre eux est que cela serait bénéfique autant pour la prospérité de sa propre région (item 5a) que pour celle de l'entière de la Belgique (item 5b). Un autre argument économique souvent mobilisé dans ce cas consiste à dire que, via le financement de la sécurité sociale notamment, les Wallons profitent de la prospérité économique de la Flandre grâce aux transferts Nord-Sud, gaspillant les ressources financières de celle-ci, ce à quoi il convient de remédier (item 5c).

Tableau 16. Argument de l'accroissement de la prospérité économique : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2015)

		5a. Prospérité de la région d'origine	5b. Prospérité de la Belgique	5c. Transferts financiers Nord-Sud
Partis francophones	PS	5,3	4,5	3,4
	MR	3,8	3,5	4,2
	CDH	5,2	4,1	2,9
	Écolo	4,6	4,8	3,3
	FDF	6,6	5,5	4,9
	PTB	0,0	1,3	0,3
	<i>Moyennes</i>	4,6	4,1	3,6
Partis néerlandophones	N-VA	9,2	9,3	7,7
	CD&V	5,0	4,9	3,4
	Open VLD	4,3	4,1	2,9
	SP.A	2,2	2,8	1,0
	Groen	1,8	2,4	1,6
	VB	10,0	7,0	9,9
	<i>Moyennes</i>	5,2	5,2	4,0
Moyennes générales		5,0	4,7	3,8

Que ce soit en ce qui concerne l'item 5a ou l'item 5b, les parlementaires ont dans l'ensemble une opinion plutôt neutre à ce sujet, puisque les moyennes générales sont respectivement de 5,0 et 4,7. Si l'on écarte du calcul les partis présentant des scores aux valeurs extrêmes ou proches de celles-ci (à savoir, côté francophone, le PTB et, côté néerlandophone, la N-VA et le VB), les moyennes générales diminuent alors à 4,3 et à 4,1 ; dans l'ensemble, les parlementaires restants ne sont donc pas spécialement convaincus par ces deux propositions. Concernant l'item 5c, les parlementaires sont dans l'ensemble plutôt en désaccord avec l'argument auquel il fait référence (moyenne générale de 3,8).

Les moyennes des partis francophones sont systématiquement inférieures à celles des partis néerlandophones : respectivement 4,6 contre 5,2 pour l'item 5a, 4,1 contre 5,2 pour l'item 5b et 3,6 contre 4,0 pour l'item 5c. Dans l'ensemble, les parlementaires néerlandophones sont donc davantage favorables à ces trois propositions que ne le sont leurs homologues francophones. Toutefois, il convient de noter que la différence est à chaque fois faible (les écarts sont respectivement de 0,6, 1,1 et 0,4). Elle est même spécialement tenue dans le cas des items 5a et 5c, pourtant réputés trouver un écho en Flandre essentiellement. Bien plus, si l'on retire la N-VA et le VB du calcul, la moyenne des partis néerlandophones tombe à 2,4 pour l'item 5c. L'argument de la diminution des transferts financiers Nord-Sud est donc davantage rejeté par les quatre partis néerlandophones traditionnels – surtout le SP.A (1,0) et Groen (1,6) – que par les formations politiques francophones, alors que c'est la Flandre qui bénéficierait d'une telle mesure.

Du côté néerlandophone, les partis qui enregistrent les scores les plus faibles sont Groen (1,8, 2,4 et 1,6) et le SP.A (2,2, 2,8 et 1,0). Ils sont suivis par l'Open VLD (4,3, 4,1 et 2,9) puis par le CD&V (5,0, 4,9 et 3,4). Aucun des scores de ces quatre partis ne dépasse donc 5. Du côté francophone, les choses sont plus contrastées. Les FDF présentent systématiquement les scores les plus élevés (6,6, 5,5 et 4,9). Les scores les plus faibles sont enregistrés, si l'on excepte le PTB, auprès du MR pour les items 5a et 5b (3,8 et 3,5),

et auprès du CDH pour l'item 5c (2,9). Quant à eux, si l'on excepte les FDF, les scores les plus élevés le sont auprès du PS pour l'item 5a (5,3), d'Écolo pour l'item 5b (4,8) et du MR pour l'item 5c (4,2). Par quatre fois, le score d'un parti francophone dépasse 5.

Au sein des familles politiques, les scores sont une fois encore systématiquement plus élevés du côté francophone dans le cas des partis socialistes (respectivement de 3,1, 1,7 et 2,4) et des partis écologistes (respectivement de 2,8, 2,4 et 1,7). La situation est moins tranchée mais globalement inverse dans le cas des partis libéraux (le MR ne présente un score supérieur à celui de l'Open VLD que pour l'item 5c) et des partis de tradition sociale-chrétienne (le score du CDH n'est supérieur à celui du CD&V que pour l'item 5a).

Si les parlementaires de la N-VA et du VB font front commun sur la plupart des propositions du questionnaire, ils semblent ne pas partager les mêmes avis sur deux des trois items de cette section-ci, à savoir les items 5b et 5c. D'une part, si le VB est largement d'accord avec le fait qu'il faut transférer de nouvelles compétences aux entités fédérées pour accroître la prospérité de l'ensemble du pays (7,0), son score sur cet item est tout de même sensiblement inférieur à celui de la N-VA (9,3). D'autre part, la N-VA est certes fort sensible à l'argument des transferts financiers Nord-Sud (7,7), mais son score n'en reste pas moins assez loin derrière celui du VB (9,9). En ce qui concerne la problématique des transferts financiers Nord-Sud, les opinions des parlementaires de la N-VA et du VB rejoignent le discours officiellement tenu par ces deux partis au cours des dernières années.

5.6. L'ARGUMENT DU GAIN DÉMOCRATIQUE

Quatre propositions se référant à un argument de gain démocratique ont été soumises aux parlementaires :

- 6a. « Parce que cela serait plus démocratique ».
- 6b. « Parce que la politique en Belgique est actuellement principalement dominée par les Flamands sans tenir suffisamment compte des francophones ».
- 6c. « Parce que c'est dans la logique des choses et donc inévitable ».
- 6d. « Parce que la Belgique est un État artificiel ».

Dans les débats, certains font aussi référence à une dimension démocratique (item 6a), à un sentiment de minorisation et de victimisation des francophones par rapport aux Flamands (item 6b), ou encore à des arguments se référant à l'inévitabilité du processus de défédéralisation (c'est-à-dire que celui-ci serait dans le courant de l'histoire, item 6c). Certains mobilisent l'argument – maintes fois entendu depuis 1830 – selon lequel la Belgique serait un État artificiel (item 6d), donc appelé à n'avoir qu'un niveau de pouvoir faible, voire à disparaître à terme.

Tableau 17. Argument du gain démocratique :
réponses des parlementaires aux quatre propositions (enquête 2015)

		6a. Démocratie accrue	6b. Domination politique flamande	6c. Logique des choses	6d. État artificiel
Partis francophones	PS	4,5	5,6	3,6	2,6
	MR	3,5	3,6	3,7	2,4
	CDH	3,6	4,7	3,2	1,9
	Écolo	4,1	2,9	3,2	2,4
	FDF	5,4	6,8	6,1	6,5
	PTB	1,8	0,0	0,0	0,0
	<i>Moyennes</i>	3,7	3,9	3,3	2,6
Partis néerlandophones	N-VA	9,7	6,5	8,5	9,2
	CD&V	4,4	2,0	3,1	2,4
	Open VLD	4,1	1,9	2,4	2,3
	SP.A	2,4	0,8	1,9	1,1
	Groen	2,7	0,9	1,2	1,9
	VB	9,9	9,3	9,9	10,0
	<i>Moyennes</i>	4,7	3,1	3,9	4,5
Moyennes générales		4,7	3,6	3,8	3,4

Aucune des quatre propositions ne reçoit un soutien massif (moyennes générales de 4,7, 3,6, 3,8 et 3,4). Les seuls partis faisant exception à cette tendance générale sont la N-VA (9,7, 6,5, 8,5 et 9,2) et le VB (9,9, 9,3, 9,9 et 10,0) ainsi que, dans une moindre mesure, les FDF (5,4, 6,8, 6,1 et 6,5). À part cela, aucun score ne dépasse 4,5 (hormis celui du PS pour l’item 6b : 5,6). On remarque, d’une part, que la N-VA regarde l’argument de la domination politique flamande comme étant le moins pertinent des quatre de cette section et, d’autre part, que le score des FDF est supérieur à celui de la N-VA sur cette même question.

Trois des propositions sont davantage appuyées du côté néerlandophone que du côté francophone : les items 6a (4,7 contre 3,7), 6c (3,9 contre 3,3) et surtout 6d (4,5 contre 2,6). En revanche, les parlementaires francophones sont davantage d’accord avec l’item 6b que leurs homologues néerlandophones (3,9 contre 3,1).

Au sein des familles politiques, les scores sont une fois de plus systématiquement plus élevés du côté francophone dans le cas des partis socialistes (respectivement de 2,1, 4,8, 1,7 et 1,5) et des partis écologistes (respectivement de 1,4, 2,0, 2,0 et 0,5). Le MR présente un score plus élevé que celui de l’Open VLD sur les items 6b, 6c et 6d, et le CDH un score plus élevé que celui du CD&V sur les items 6b et 6c.

On le voit donc, à l’exception de l’item 6b, on retrouve globalement ici les mêmes lignes de fracture que pour les autres types de motivations.

5.7. LA DISPERSION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS ET DES PARTIS

En complément aux six sections précédentes, il est utile de se pencher sur l’éventuelle dispersion des positions des parlementaires au sein des communautés et des partis.

Tableau 18. Ensemble des arguments : écarts-types dans les réponses des parlementaires aux différentes propositions (enquête 2015)

		1			2			3			4		5			6			
		a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	a	b	c	a	b	c	d
Partis franchophones	PS	3,1	2,7	2,5	2,5	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,4	2,5	2,0	2,3	2,9	2,9	3,3	3,0	2,7
	MR	3,1	2,8	2,8	3,0	3,0	2,9	2,9	3,1	2,8	2,5	3,0	3,1	2,9	2,9	2,4	2,6	3,2	2,8
	CDH	2,9	2,6	2,2	2,0	2,5	2,4	2,7	2,3	3,3	2,0	2,9	2,2	2,1	2,3	2,6	2,7	2,9	2,0
	Écolo	3,0	2,8	2,8	2,5	2,8	2,3	2,7	2,5	2,9	2,8	3,1	2,4	2,7	2,4	3,0	2,1	3,0	2,5
	FDF	2,4	3,0	2,3	1,3	2,3	3,3	3,1	2,4	3,1	3,3	2,0	1,7	1,7	1,8	3,0	2,9	2,1	3,2
	PTB	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	2,5	0,5	1,0	0,0	2,5	0,5	2,4	0,0	0,0	0,0
	<i>Moyennes</i>	3,1	2,6	2,7	2,6	2,9	2,8	2,9	2,8	2,9	2,7	2,9	2,7	2,6	2,7	2,8	3,1	3,1	2,8
Partis néerlandophones	N-VA	0,6	1,4	1,0	1,6	1,9	1,5	1,1	1,3	0,6	1,0	0,6	1,2	1,4	1,5	0,9	1,9	1,3	1,2
	CD&V	2,7	2,1	2,3	2,3	2,8	2,6	2,7	2,5	2,7	2,1	2,6	2,5	2,7	2,4	2,5	2,1	2,2	2,0
	Open VLD	2,8	2,4	2,6	2,6	2,8	2,2	2,5	2,5	3,4	2,9	3,3	3,2	3,4	2,7	2,9	2,0	2,2	2,5
	SP.A	2,8	2,0	2,4	2,4	1,8	1,9	2,8	2,6	3,0	3,3	3,5	2,3	2,8	1,5	2,8	1,3	2,2	1,8
	Groen	2,3	1,7	2,1	2,4	1,4	1,7	2,3	3,1	3,4	3,6	3,4	2,2	3,2	1,7	2,5	1,5	1,7	2,1
	VB	0,0	0,0	0,4	0,4	2,3	0,8	0,4	0,8	0,0	0,4	0,4	0,0	2,5	0,4	0,4	1,0	0,4	0,0
	<i>Moyennes</i>	3,8	3,9	3,6	3,5	3,6	3,3	3,3	3,6	3,6	3,3	3,6	3,6	3,6	3,4	3,7	3,1	3,5	3,8
Moyennes générales	3,5	3,4	3,2	3,2	3,3	3,1	3,1	3,3	3,3	3,1	3,3	3,3	3,3	3,1	3,4	3,2	3,3	3,5	

Au niveau de l'ensemble des parlementaires, les moyennes générales des écarts-types sont toutes comprises entre 3,1 (items 2c, 3a, 4a et 5c) et 3,5 (items 1a et 6d). Les parlementaires sont donc assez éclatés dans leur positionnement sur les différentes propositions qui leur ont été soumises.

Les moyennes des écarts-types des parlementaires néerlandophones sont systématiquement plus élevées que celles des écarts-types des représentants francophones, à une seule exception près (à savoir l'item 6b, pour lequel les deux écarts-types sont identiques). En outre, les moyennes néerlandophones sont toutes supérieures à 3, alors que tel n'est le cas, pour les moyennes francophones, que concernant trois items : 1a (droit à l'autodétermination), 6b (domination politique flamande) et 6c (logique des choses). Cela confirme que les parlementaires du nord du pays sont plus divisés que leurs homologues du sud quant aux arguments qui pourraient justifier une éventuelle prochaine réforme de l'État allant dans le sens d'une autonomie accrue des entités fédérées.

Au sein des partis francophones, l'écart-type est généralement compris entre 2,0 et 3,1. Toutefois, les FDF présentent par quatre fois un écart-type qui est inférieur à ces valeurs (items 2a, 5a, 5b et 5c) et par deux fois un écart-type qui leur est supérieur (items 2c et 4a). Le PS et le CDH enregistrent également tous deux un écart-type supérieur à 3,1 pour un item (respectivement l'item 6b et l'item 3c). Par ailleurs, à trois exceptions près (items 3c, 5b et 6a), les écarts-types du PTB sont sensiblement inférieurs à 2,0.

Au sein des partis néerlandophones, l'écart-type est le plus souvent compris entre 1,5 et 3,4. Cependant, le SP.A et Groen présentent chacun un écart-type inférieur pour un item (respectivement l'item 6b et l'item 2b) et un écart-type supérieur pour un item (respectivement l'item 4b et l'item 4a). Surtout, les deux partis nationalistes flamands se distinguent nettement. Les écarts-types de la N-VA vont de 0,6 (items 1a, 3c et 4b) à 1,9 (items 2b et 6b). Quant aux écarts-types du VB, ils s'échelonnent essentiellement de 0,0 (items 1a, 1b, 3c, 5a et 6d) à 1,0 (item 6b). Autrement dit, les parlementaires sont généralement sur la même longueur d'ondes au sein de leur parti respectif. Ils sont toutefois nettement supérieurs à ces valeurs pour deux items : 2b (clivage gauche-droite) et 5b (prospérité de la Belgique).

On observera enfin que tout cela montre à nouveau combien l'item 6b (domination politique flamande) fait écho à une ligne de fracture tout à fait particulière (cf. *supra*), mais aussi probablement à la dimension fortement normative induite par cet item.

5.8. CONCLUSION

Plusieurs enseignements ressortent des résultats relatifs aux arguments qui, selon les parlementaires sondés, justifieraient une éventuelle prochaine réforme institutionnelle accentuant le caractère fédéral de l'État belge.

Les partis francophones ont une position plus ou moins commune sur les différentes motivations possibles. Dans la majorité des cas, les arguments appuyant l'idée de nouveaux transferts de compétences aux entités fédérées leur inspirent une opinion légèrement défavorable, ou à tout le moins neutre. Sur la plupart des items, les FDF présentent toutefois un score un peu plus élevé que la moyenne des partis francophones ; globalement,

ils approuvent donc davantage les motifs qui justifieraient une dévolution plus importante de pouvoirs aux Régions et aux Communautés, confirmant ainsi leur statut de parti régionaliste/communautariste. Cependant, les scores des FDF sont systématiquement loin d'atteindre ceux de la N-VA et du VB.

Du côté néerlandophone, les positions entre les partis et au sein de ceux-ci sont souvent plus éclatées. À une extrémité, les deux partis qui soutiennent le plus les propositions sont assez logiquement la N-VA et le VB, c'est-à-dire les deux partis nationalistes flamands ; leurs scores avoisinent les 10 (« tout à fait d'accord ») pour presque tous les items. À l'autre extrémité, les deux partis qui se retrouvent le moins dans les arguments avancés en faveur d'une régionalisation et d'une communautarisation plus poussées sont le SP.A et Groen, à savoir les deux partis de la gauche néerlandophone disposant de parlementaires. Quant au CD&V, bien qu'il ait régulièrement réclamé plus de compétences pour les entités fédérées – notamment à travers sa version du confédéralisme belge –, il ne se démarque guère par des prises de position prononcées en faveur des motifs sur lesquels baser des revendications visant à accroître l'autonomie de la Flandre.

Dans l'ensemble, si l'on excepte ceux de la N-VA et du VB, les parlementaires néerlandophones ne se distinguent pas beaucoup de leurs homologues francophones. Au sein des familles politiques, les seconds soutiennent même davantage les arguments de type nationaliste et identitaire que les premiers.

L'item le plus approuvé par les parlementaires est de loin l'item 4a (homogénéisation des compétences : 6,3). Il s'agit d'ailleurs là d'un élément récurrent dans les discours politiques. Or, force est de constater que, comme les précédentes, la sixième réforme de l'État s'est traduite par une distribution des compétences encore plus morcelée qu'auparavant ; peut-être les parlementaires veulent-ils en quelque sorte corriger cela. Les quatre autres items les plus populaires auprès des parlementaires sont les items 3c (gain d'efficacité : 5,7), 4b (moindre complexité de l'État : 5,6) – qui est en lien direct avec l'item 4a –, 3a (problèmes différents : 5,5) et 5a (prospérité de la région d'origine : 5,0). Quant à ceux qui recueillent le moins les suffrages des parlementaires, il s'agit des items 6d (État artificiel : 3,4), 6b (domination politique flamande : 3,6), 5c (transferts financiers Nord-Sud : 3,8) et 6c (logique des choses : 3,8), et 1b (renforcement de l'identité régionale/communautaire : 3,9).

Du côté francophone, les trois propositions les plus populaires obtiennent des scores de 5,0 ou plus ; il s'agit des items 4a (homogénéisation des compétences : 5,7), 3c (gain d'efficacité : 5,1) et 3a (problèmes différents : 5,0). Du côté néerlandophone, elles obtiennent des scores supérieurs à 6,0 ; il s'agit des items 4a (homogénéisation des compétences : 6,7), et 3c (gain d'efficacité : 6,2) et 4b (moindre complexité de l'État : 6,2). Les deux premières places sont donc occupées par les mêmes propositions sur les deux podiums supérieurs. Quant aux propositions qui rallient le moins les suffrages des parlementaires, elles sont davantage différentes de part et d'autre de la frontière linguistique. Il s'agit, du côté francophone, des items 6d (État artificiel : 2,6), 6c (logique des choses : 3,3) et 5c (transferts financiers Nord-Sud : 3,6) et, du côté néerlandophone, des items 6b (domination politique flamande : 3,1), 1b (renforcement de l'identité régionale/communautaire : 3,8) et 6c (logique des choses : 3,9). Seul l'item 6c est donc commun aux deux podiums inférieurs.

CONCLUSION

En Belgique, la première décennie du XXI^e siècle a connu de fortes tensions dites communautaires, marquées notamment par deux longues périodes de formation gouvernementale en 2007 et en 2010-2011, et dominées par les négociations autour d'une sixième réforme de l'État³⁴. Avant et après l'adoption de celle-ci, les parlementaires de toutes les assemblées du pays ont été interrogés au sujet de leur vision du fédéralisme belge, au moyen de deux enquêtes successives (en 2011 et en 2014-2015). Le présent *Courrier hebdomadaire* a présenté les données issues de la seconde enquête, en les comparant parfois à celles de la première. Cela permet de poser plusieurs constats.

Tout d'abord, entre l'enquête de 2011 et celle de 2014-2015, une évolution sensible s'est produite quant aux préférences institutionnelles des parlementaires. Cette évolution est perceptible au sein de la plupart des partis, tant francophones que néerlandophones : d'un scénario dominant de défédéralisation accrue, leurs inclinaisons sont passées à un scénario de refédéralisation partielle. Seuls la N-VA, le CD&V et le VB font exception. Cette évolution se marque également dans les scores obtenus par les partis sur l'échelle allant de 0 à 10 (où 0 indique que toutes les compétences devraient être dévolues aux entités fédérées et 10 que toutes les compétences devraient être attribuées à l'Autorité fédérale) : sans exception, le score de tous les partis a augmenté, tantôt légèrement (N-VA, PS, FDF et VB), tantôt plus sensiblement (Groen, Écolo, CDH, Open VLD, SP.A, CD&V et MR).

Ensuite, l'image souvent véhiculée dans les médias et dans les discours politiques, selon laquelle les tensions communautaires opposent deux blocs homogènes avec des positions bien claires et déterminées et avec des identités opposées (« les francophones » d'une part et « les Flamands » d'autre part), est à nuancer fortement. Ainsi, il s'avère que, en termes d'identification et de positionnement communautaire, les différences sont parfois considérables entre partis néerlandophones. Sur beaucoup de problématiques, les deux partis nationalistes flamands (la N-VA et le VB) se distinguent clairement du CD&V, de l'Open VLD, du SP.A et de Groen. Tel était déjà le cas en 2011, et cette tendance s'est encore un peu renforcée en 2014-2015. De même, le présupposé d'une homogénéité au

³⁴ Cf. notamment S. GOVAERT, « Bruxelles-Hal-Vilvorde : du quasi-accord de 2005 à la procédure en conflit d'intérêts », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1974, 2007 ; D. SINARDET, « Belgian Federalism Put to the Test: The 2007 Belgian Federal Elections and their Aftermath », *West-European Politics*, volume 31, n° 5, 2008, p. 1016-1032 ; S. GOVAERT, « Les discussions communautaires sous les gouvernements Verhofstadt III, Leterme et Van Rompuy », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2024-2025, 2009 ; S. GOVAERT, « Les négociations communautaires sous le gouvernement Leterme II », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2126, 2012 ; S. GOVAERT, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo (juin 2010-décembre 2011) », *op. cit.*

sein des différents partis se doit d'être fortement nuancé lui aussi. Dans ce cas également, les identifications et les positions divergent parfois assez sensiblement au sein des partis flamands non nationalistes, dont les questions communautaires ne constituent pas le *core-business*.

Enfin, le débat sur l'avenir du fédéralisme en Belgique pourrait devenir plus diversifié dans l'avenir. Jusqu'à présent, les négociations institutionnelles et les débats qui les entourent ont généralement concerné le nouveau degré de défédéralisation – accru – à atteindre. Quant à elle, même si elle a parfois été évoquée par quelques partis, la refédéralisation de certaines compétences n'a jamais vraiment fait partie de négociations. Cependant, les résultats de l'enquête montrent que, depuis la sixième réforme de l'État, les préférences institutionnelles des parlementaires ont sensiblement évolué, à un point tel que, à part ceux de la N-VA, du VB et dans une moindre mesure du CD&V, ils favorisent un scénario de refédéralisation partielle. Si les partisans convaincus de cette option parviennent défendre leur point de vue dans le futur, cela devrait élargir le spectre des débats institutionnels et donc également celui des évolutions possibles pour le modèle fédéral belge.

ANNEXE

A1. Nombre de réponses par parti et par assemblée

Partis francophones :

	Chambre des représentants		Sénat (*)		Parlement wallon		Parlement bruxellois		Total	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
PS	23	15	1	0	30	16	21	7	75	38
MR	20	14	1	0	25	12	18	11	64	37
CDH	9	6	1	0	13	10	9	4	32	20
Écolo	6	5	1	1	4	3	8	7	19	16
FDF	2	1	–	–	–	–	12	9	14	10
PTB	2	2	–	–	2	0	4	2	8	4
PP	1	0	–	–	1	1	–	–	2	1
Total	63	43	4	1	75	42	72	40	214	126

(1) : Nombre de parlementaires.

(2) : Nombre de répondants.

(*) : Uniquement les sénateurs cooptés.

Partis néerlandophones :

	Chambre des représentants		Sénat (*)		Parlement flamand		Parlement bruxellois		Total	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
N-VA	33	9	2	1	43	26	3	0	81	36
CD&V	18	12	1	0	27	24	2	2	48	38
Open VLD	14	7	1	1	19	15	5	4	39	27
SP.A	13	9	1	1	18	13	3	2	35	25
Groen	6	6	1	1	10	7	3	3	20	17
VB	3	2	–	–	6	4	1	1	10	7
UF	–	–	–	–	1	1	–	–	1	1
Total	87	45	6	4	124	90	17	12	234	151

(1) : Nombre de parlementaires.

(2) : Nombre de répondants.

(*) : Uniquement les sénateurs cooptés.

Derniers numéros parus

- 2277 B-FAST et l'aide d'urgence à l'étranger
Thierry Coosemans
- 2275-2276 La formation des gouvernements après les scrutins du 25 mai 2014
Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Serge Govaert et Cédric Istasse
- 2273-2274 Le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur francophone
(« décret Marcourt »)
Jean-Émile Charlier et Michel Molitor
- 2271-2272 Les projets de fusion dans l'enseignement supérieur en Hainaut
et dans le Luxembourg
Jean-Émile Charlier et Michel Molitor
- 2269-2270 L'échec du projet de fusion au sein de l'Académie universitaire Louvain
Michel Molitor et Jean-Émile Charlier
- 2268 Les dynamiques de fusion dans l'enseignement supérieur francophone
de 1999 à 2009
Jean-Émile Charlier et Michel Molitor
- 2266-2267 La Communauté germanophone après la sixième réforme de l'État :
état des lieux, débats et perspectives
Frédéric Bouhon, Christoph Niessen et Min Reuchamps
- 2264-2265 Les élections sociales de 2004, 2008 et 2012
Pierre Blaise
- 2263 La garantie européenne pour la jeunesse
Sitto Can
- 2262 Hart boven Hard et Tout autre chose
Serge Govaert
- 2260-2261 L'action du FDF dans les Régions et Communautés (1971-2014)
II. Institutions bruxelloises
Catherine Lanneau
- 2258-2259 L'action du FDF dans les Régions et Communautés (1971-2014)
I. Parlement de la Communauté française et Parlement flamand
Catherine Lanneau

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-POLITIQUES



Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Vincent de Coorebyter

Équipe de recherche :

Étienne Arcq, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Vaïa Demertzis, Jean Faniel (*directeur général*), Christophe Goethals (*coordinateur du secteur Économie*), Cédric Istasse, John Pitseys, Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Francis Delpérée, Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Michel Molitor (*vice-président*), Solveig Pahud, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants